



Third Session
Fortieth Parliament, 2010-11

Troisième session de la
quarantième législature, 2010-2011

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Human Rights

Chair:

The Honourable NANCY RUTH

Monday, March 21, 2011

Issue No. 12

Eighth meeting on:

Issues relating to human rights and, inter alia,
the review of the machinery of government dealing
with Canada's international and
national human rights obligations

(Federal programs supporting sports and recreational
activities for children and youth with disabilities)

First meeting on:

The study of the sexual exploitation of children in Canada

INCLUDING:

THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(*Training in Afghanistan: Include Women*)

WITNESSES:

(See back cover)

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Droits de la personne

Présidente :

L'honorable NANCY RUTH

Le lundi 21 mars 2011

Fascicule n° 12

Huitième réunion concernant :

L'évolution de diverses questions ayant trait aux droits
de la personne et à l'examen, entre autres choses,
des mécanismes du gouvernement pour que le Canada
respecte ses obligations nationales et
internationales en matière de droits de la personne
(Programmes fédéraux de soutien aux activités sportives et
récréatives pour enfants et adolescents handicapés)

Première réunion concernant :

L'étude de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada

Y COMPRIS :

LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(*La formation en Afghanistan : inclure les femmes*)

TÉMOINS :

(*Voir à l'endos*)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
HUMAN RIGHTS

The Honourable Nancy Ruth, *Chair*
The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Deputy Chair*
et

The Honourable Senators:

Andreychuk	Hubley
Ataullahjan	Kochhar
Brazeau	* LeBreton, P.C.
* Cowan (or Tardif)	(or Comeau)
Dallaire	Zimmer

* Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Dallaire replaced the Honourable Senator Baker, P.C. (*March 21, 2011*).

The Honourable Senator Jaffer replaced the Honourable Senator Munson (*March 8, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Nancy Ruth
Vice-présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer
et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Hubley
Ataullahjan	Kochhar
Brazeau	* LeBreton, C.P.
* Cowan (ou Tardif)	(ou Comeau)
Dallaire	Zimmer

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Dallaire a remplacé l'honorable sénateur Baker, C.P. (*le 21 mars 2011*).

L'honorable sénateur Jaffer a remplacé l'honorable sénateur Munson (*le 8 mars 2011*).

ORDER OF REFERENCE

Extract of the *Journals of the Senate*, Tuesday, June 22, 2010:

The Honourable Senator Johnson moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That notwithstanding the order of the Senate adopted on March 23, 2010, the date for the presentation of the final report by the Standing Senate Committee on Human Rights on the issue of the sexual exploitation of children in Canada be extended from June 30, 2010, to March 31, 2011.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 22 juin 2010 :

L'honorable sénateur Johnson propose, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino,

Que, par dérogation à l'ordre adopté par le Sénat le 23 mars 2010, la date pour la présentation du rapport final du Comité sénatorial permanent des droits de la personne sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada soit reportée du 30 juin 2010 au 31 mars 2011.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 21, 2011
(24)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 4:10 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Nancy Ruth, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Dallaire, Hubley, Jaffer, Kochhar, Nancy Ruth and Zimmer (8).

In attendance: Julian Walker and Julia Nicol, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 23, 2010, the committee continued its examination of issues relating to human rights and, *inter alia*, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. (Federal programs supporting sports and recreational activities for children and youth with disabilities) (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Swimming Canada:

Mark Haoto, Chief Operating Officer.

Athletics Canada:

Ozzie Sawicki, Para-Athletics Head Coach.

Canadian Blind Sports Association:

Jane Blaine, Executive Director (by video conference).

Mr. Haoto, Mr. Sawicki and Ms. Blaine each made a statement and, together, answered questions.

At 5:25 p.m., the committee suspended.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 23, 2010, the committee began its examination of sexual exploitation of children in Canada.

At 5:32 p.m., the committee, pursuant to rule 92(2)(f), resumed in camera to consider a draft report.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room for the in camera meeting.

It was agreed that:

The draft report, as amended, be adopted; and

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 21 mars 2011

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 10, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Nancy Ruth (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Dallaire, Hubley, Jaffer, Kochhar, Nancy Ruth et Zimmer (8).

Également présents : Julian Walker et Julia Nicol, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 23 mars 2010, le comité poursuit son examen de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et à l'examen, entre autres choses, de mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne (Programmes fédéraux de soutien aux activités sportives et récréatives pour enfants et adolescents handicapés). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Natation Canada :

Mark Haoto, chef des opérations.

Athlétisme Canada :

Ozzie Sawicki, entraîneur-chef du para-athlétisme.

Association canadienne des sports pour aveugles :

Jane Blaine, directrice exécutive (par vidéoconférence)

M. Haoto, M. Sawicki et Mme Blaine font chacun un exposé puis répondent aux questions.

À 17 h 25, la séance est suspendue.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 23 mars 2010, le comité commence son étude de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada.

À 17 h 32, conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, la séance reprend à huis clos pour examiner l'ébauche d'un rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la salle durant la partie de la séance tenue à huis clos.

Il est convenu :

Que le comité adopte l'ébauche du rapport modifié; et

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report taking into consideration this meeting's discussions, and with any necessary editorial, grammatical and translation changes required.

At 6:35 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver, en prenant en considération la discussion d'aujourd'hui, la version finale du rapport auquel tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction, aura été apporté.

À 18 h 35, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, December 15, 2010

The Standing Senate Committee on Human Rights has the honour to table its

SEVENTH REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, November 3, 2010, to examine and report on the role that the Government of Canada may play in supporting the promotion and protection of women's rights in Afghanistan after Canada has ended its combat operations in 2011, now tables its final report entitled: *Training in Afghanistan: Include Women.*

Respectfully submitted,

La présidente,

NANCY RUTH

Chair

(Text of the report appears following the evidence)

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 15 décembre 2010

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a l'honneur de déposer son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le mercredi 3 novembre 2010 à examiner, pour en faire rapport, le rôle que le gouvernement du Canada peut jouer pour encourager la promotion et la protection des droits des femmes en Afghanistan quand le Canada aura mis fin à ses opérations de combat en 2011, dépose maintenant son rapport final intitulé *La formation en Afghanistan : inclure les femmes.*

Respectueusement soumis,

La présidente,
NANCY RUTH
Chair

(Le texte du rapport paraît après les témoignages)

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 21, 2011

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 4:10 p.m. to monitor issues relating to human rights and, *inter alia*, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations (topic: federal programs supporting sports and recreational activities for children and youth with disabilities).

Senator Nancy Ruth (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: This is the Standing Senate Committee on Human Rights and we are reviewing the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. In particular, we are looking at federal programs supporting sports and recreational activities for children and youth with disabilities.

This afternoon we will be hearing from Swimming Canada, Athletics Canada and the Canadian Blind Sports Association.

For the information of senators, we will go in camera and deal with the sexual exploitation report after we have finished with our presenters.

Mark Haato, Chief Operating Officer, Swimming Canada: Thank you, and good afternoon.

I am the Chief Operating Officer of Swimming Canada, a position I have held for approximately four years. In my previous career, I worked at the provincial sports level in the province of British Columbia, and prior to that I was a career coach for 25 years. I have been lucky enough to work with a number of swimmers with disabilities in my coaching career. In the past seven years, in an administrative capacity, a large part of my role has been to deal with the intricacies, services and programs we offer to our athletes with a disability.

It is a pleasure to speak to you about para-swimming. We changed the name to "para-swimming" from "swimmers with a disability" a couple of years ago. Swimming Canada is passionate about the programs we offer our para-athletes. I speak with a lot of enthusiasm and pleasure, knowing exactly the types of individuals we deal with: the coaches, athletes, officials and volunteers who are so important to their success.

Swimming Canada's vision is Swimming to Win; Winning for Life! and it speaks to our belief that medals do matter. It is important for our culture of swimming in Canada that we obtain medals at the Paralympics, at the World Para-Athletics

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 21 mars 2011

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 10, afin de surveiller l'évolution des diverses questions ayant trait aux droits de la personne et d'examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne (sujet : programmes fédéraux de soutien aux activités sportives et récréatives pour enfants et adolescents handicapés).

Le sénateur Nancy Ruth (présidente) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Nous formons le Comité sénatorial permanent des droits de la personne et nous examinons les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales. Plus particulièrement, nous nous penchons sur les programmes fédéraux de soutien aux activités sportives et récréatives pour enfants et adolescents handicapés.

Cet après-midi, nous allons entendre des représentants de Natation Canada, d'Athlétisme Canada et de l'Association canadienne des sports pour aveugles.

Pour votre information, chers collègues sénateurs, quand nous en aurons terminé avec nos témoins, nous allons poursuivre nos délibérations à huis clos pour examiner le rapport sur l'exploitation sexuelle.

Mark Haato, chef des opérations, Natation Canada : Merci et bon après-midi à tous.

J'occupe le poste de chef des opérations à Natation Canada depuis environ quatre ans. Auparavant, j'ai travaillé à l'administration provinciale du sport pour la Colombie-Britannique, mais j'ai d'abord été entraîneur de carrière pendant 25 ans. J'ai eu la chance de travailler avec beaucoup de nageurs handicapés pendant ma carrière d'entraîneur. Depuis sept ans, une grande partie de mon rôle administratif consiste à gérer la complexité des programmes et des services que nous offrons à nos athlètes handicapés.

C'est avec beaucoup de plaisir que je viens vous parler de la paranatation. Il y a quelques années, nous avons commencé à utiliser le terme « nageurs handicapés » plutôt que « paranatation ». Natation Canada est extrêmement fière des programmes qu'elle offre à nos para-athlètes. J'en parle avec énormément d'enthousiasme et de plaisir, puisque je sais exactement qui sont les personnes qu'ils visent : les entraîneurs, les athlètes, les arbitres et les bénévoles, qui jouent tous un rôle essentiel à leur succès.

La vision de Natation Canada est Nager pour gagner; gagner pour la vie! Elle reflète bien notre conviction que les médailles comptent. Il est important pour la culture de la natation canadienne que nous obtenions des médailles aux Jeux

Championships, at the Olympic Games, and at the junior world level. Embedded in our strategic plan is that performance is very important and medals do matter.

We also believe that our vision of Swimming to Win: Winning for Life! speaks to the issue of personal excellence and to instilling core values in our young people, in our athletes, that they will carry with them throughout their lives. This vision is fully adopted and supported by all our stakeholders and members.

In 2009, we were proud to celebrate our centennial anniversary. We are now in our one hundred and second year, and no doubt, we will be around for another 100 years. We have had great able-bodied swimming icons — Alex Baumann, Ryan Cochrane and Mark Tewksbury, and some phenomenal para-athletes as well, names such as Michael Edgson, Benoit Huot, Liz Walker and Jessica Sloan. We have had great success. These people have been the dream builders for the many young swimmers who have come through our sport. They have instilled the potential and realization of some incredible achievements because of their own results.

Swimming Canada is a large organization with close to 40,000 swimmers under the age of 25 years. We have about 38,000 members, and I suspect we will top the 40,000 mark this year. We have 15,000-plus masters swimmers. A masters swimmer is someone older than 25 years of age; I think our oldest masters swimmer is about 100 years of age. We have a continuum of programs from the “cradle to the grave.” We have 3,000 professionally trained coaches, 30,000 volunteers, and 425 swim clubs across all provincial jurisdictions. We are very proud of the 400 athletes with disabilities that we have in our program.

Para-swimming grew out of several movements in the 1940s and 1950s, and it eventually dawned the modern age of the Paralympic movement. Swimming Canada was the first integrated national sports organization in Canada, something to which we adhere to this very day. Integration is how we deal with sport in Canada. Para-swimming and able-bodied swimming are integrated, as I will speak to later.

Our four pillars approach for swimmers with a disability are as follows: First, they have to be water safe, everything we do ensures the safety of all participants. Second, it is an athlete first philosophy. Every swimmer with a disability who enters our program is an athlete first. Each swimmer should be treated as any other swimmer first, then treated as a person, and lastly, as a person with a disability. When we have a para-swimmer come into our program, we view that person as we do anyone else, as an athlete. We believe in empowerment and autonomy. We believe in the values that we instill in them, and that the outcome will be a very much an improved lifestyle for our athletes.

paralympiques, aux Mondiaux de para-athlétisme, aux Jeux olympiques et aux championnats juniors mondiaux. Notre plan stratégique illustre bien que la performance est très importante et que les médailles comptent.

Nous croyons aussi que notre vision Nager pour gagner; gagner pour la vie renvoie à l'excellence personnelle et qu'elle se veut une valeur fondamentale que nous voulons transmettre à nos jeunes, à nos athlètes, pour qu'ils les portent en eux toute leur vie. Tous nos membres et tous nos collaborateurs adhèrent à 100 p. 100 à cette vision.

En 2009, nous avons eu la fierté de célébrer notre 100^e anniversaire. Nous en sommes maintenant à notre 102^e année, et il ne fait aucun doute que nous serons encore là dans 100 ans. Nous avons de superbes icônes de la natation non handicapée comme Alex Baumann, Ryan Cochrane et Mark Tewksbury, ainsi que des para-athlètes phénoménaux comme Michael Edgson, Benoit Huot, Liz Walker et Jessica Sloan. Nous avons connu de grands succès. Ces personnes ont fait naître un rêve chez beaucoup de jeunes nageurs qui ont décidé de s'investir dans notre sport. Ils insufflent un potentiel de réalisation incroyable grâce à leurs propres résultats.

Natation Canada est une grande organisation qui regroupe près de 40 000 nageurs de moins de 25 ans. Nous avons environ 38 000 membres, et je m'attends à ce que nous dépassions le cap des 40 000 cette année. Nous avons plus de 15 000 maîtres nageurs. Un maître nageur est un nageur de plus de 25 ans, et je pense que notre maître nageur le plus vieux a environ 100 ans. Nous avons des programmes « du berceau à la tombe ». Nous regroupons 3 000 entraîneurs professionnels, 30 000 bénévoles et 425 clubs de natation à l'échelle du Canada. Nous sommes très fiers des 400 athlètes handicapés qui participent à notre programme.

La paranatation est issue de plusieurs mouvements qui ont vu le jour dans les années 1940 et 1950, et qui ont finalement donné naissance à l'âge moderne du mouvement paralympique. Natation Canada a été la première organisation sportive nationale intégrée au Canada, et c'est une chose qui nous tient encore très à cœur aujourd'hui. L'intégration est fondamentale dans le sport au Canada. La paranatation et la natation pour personnes non handicapées sont intégrées, comme je vais vous l'expliquer dans un instant.

Les quatre piliers de notre vision de la natation pour les personnes handicapées sont les suivants : premièrement, ils doivent être en sécurité dans l'eau, nous faisons tout ce que nous pouvons pour assurer la sécurité de tous les participants. Deuxièmement, c'est la philosophie selon laquelle la personne est avant tout un athlète. Tous les nageurs handicapés inscrits à notre programme sont d'abord et avant tout des athlètes. Chaque nageur doit être traité comme n'importe quel autre nageur, comme une personne et finalement, comme une personne handicapée. Quand un para-athlète adhère à notre programme, nous le voyons comme n'importe quelle autre personne, comme

One of the great things about our program, and something that we boast about, is that the opportunities we have for our swimmers with a disability are such that they can compete in an environment that is tailored to their needs. Many of our para-swimmers are involved in virtually every aspect and totally integrated within our able-bodied population. We also have certain segregated programs because of the limitations of the disabilities of some of the athletes.

We are very proud that in 2008, Swimming Canada hosted its first combined Olympic and Paralympic trials. This brought tremendous exposure to all our athletes and it is something we feel strongly about.

Swimming is documented as one of the three foundational sports. Mr. Sawicki's sport of skiing is second and gymnastics is third. This is documented in the Canadian Sport for Life documents, the Long-Term Athlete Development continuum. We are in the process of re-evaluating exactly what we are doing with our LTAD.

In April, we will be bringing together all the various aquatic stakeholders, the disability groups, with whom we have a great partnership, and all the provincial associations and various affiliates. We are looking at our LTAD model and if there is a better way to do business. We think the answer will likely be yes.

Through our partnerships with the provincial sections and their member clubs, Swimming Canada, offers a wide array of programs and opportunities for persons with a disability. Not all clubs in the country support a para-swimming program. If you were to ask me, I would say that about 10 per cent of our clubs offer a para-program. Of the 425 clubs, 40 clubs offer this program.

It is not that we do not have an interest in offering those types of opportunities, but there are reasons why we do not. First, we have a problem with pool space. Infrastructure is a very real issue in our sport. It is not only the number of swimming pools; it is the number of pools that are falling apart. They have been around for many years. There are a lot of pool closures across the country, and this is significant for us.

The other aspect with infrastructure is access. Sometimes the amount of pool access that our swim clubs have is very limited, and this prevents us from offering a para-swimming program that we might be able to do if we had a little more access. Also, there are prohibitive rental costs.

un athlète. Nous croyons à l'autonomie, nous croyons aux valeurs que nous leur insufflons et nous croyons qu'il en résultera un mode de vie grandement amélioré pour nos athlètes.

L'un des grands atouts de notre programme, et nous en sommes très fiers, c'est que nous pouvons offrir à nos nageurs handicapés la possibilité de compétitionner dans un environnement adapté à leurs besoins. Beaucoup de nos paranageurs participent à pratiquement tous les aspects de notre programme et sont totalement intégrés aux groupes de nageurs non handicapés. Nous avons aussi quelques programmes particuliers en raison des limites que leurs handicaps posent à certains athlètes.

Nous sommes très fiers qu'en 2008, Natation Canada ait accueilli les premiers essais combinés olympiques et paralympiques. Cela a donné une visibilité exceptionnelle à tous nos athlètes, et c'est une chose très importante pour nous.

La natation est reconnue comme faisant partie des trois sports de base. Le ski de M. Sawicki est le deuxième et la gymnastique, le troisième. C'est ce qui se dégage des documents produits par le mouvement Au Canada, le sport c'est pour la vie, sur le développement à long terme de l'athlète. Nous sommes d'ailleurs en train de réévaluer exactement ce que nous faisons pour le développement à long terme de l'athlète.

En avril, nous allons rassembler tous les acteurs du sport aquatique, les groupes de personnes handicapées, avec qui nous avons un partenariat très fructueux, ainsi que toutes les associations provinciales et diverses associations connexes. Nous allons nous pencher sur notre modèle de développement à long terme de l'athlète pour voir s'il y a moyen d'améliorer nos programmes. Je m'attends à ce que la réponse soit positive.

Par ses partenariats avec les sections provinciales et les clubs membres, Natation Canada offre un vaste éventail de programmes et de possibilités aux personnes handicapées. Ce ne sont pas tous les clubs du pays qui participent au programme de paranatation. Si vous me le demandez, je vous dirais qu'environ 10 p. 100 de nos clubs offrent un programme de paranatation. Sur les 425 clubs existants, 40 en offrent un.

Ce n'est pas parce que nous n'avons pas envie d'en offrir la possibilité partout, mais il y a des raisons pourquoi nous ne le faisons pas. D'abord, il y a le problème de l'espace piscine. L'infrastructure est un enjeu très concret dans notre sport. Le problème n'est pas seulement le nombre de piscines, mais le nombre de piscines en décrépitude. Beaucoup existent depuis longtemps. Il y a beaucoup de piscines qui ferment au Canada, et c'est grave pour nous.

L'autre aspect connexe à celui de l'infrastructure, c'est l'accès. Parfois, nos clubs de natation n'ont qu'un accès très limité à leur piscine, ce qui nous empêche d'offrir le programme de paranatation que nous pourrions offrir si nous y avions un peu plus accès. Il y a aussi les coûts de location qui sont prohibitifs.

The second point is that at times we find a noticeable disconnect between our first points of contact and in transitioning some of the athletes that are involved in those first points of contact. Ms. Blaine and I have had this discussion a number of times. Transitioning athletes or persons with disabilities into the swim club model is something that we work on with our partners, but there is a bit of a disconnect and we need to reach some kind of resolution.

Teaching and coaching a person with a disability is sometimes a challenge. However, it is only a challenge because the people who are teaching and coaching perhaps have not been trained appropriately to understand the nuances of some of the disabilities. One of the issues we have addressed carefully in our sport is the absolute need for us to improve our coaching certification program and to put more resources into understanding some of those nuances.

Swimming Canada is fortunate because we derive about 65 per cent of our funds from the public. In terms of Sport Canada and Own the Podium, we could not do what we do without those two organizations. We feel blessed that we are a target Olympic and Paralympic sport in Canada, and I believe this has allowed us to achieve great results.

The para-swimming movement will continue to thrive in Canada for many years. It will increase its effectiveness through the strength of the partnerships we have with our various partners, such as Special Olympics Canada, the Canadian Paralympic Committee, the Canadian Blind Sports Association, and our learn-to-swim providers, such as the Red Cross, I Can Swim, Lifesaving Society of Canada, and the YMCA. By strengthening those partnerships and transitioning new members into Swimming Canada, those individuals will be afforded an opportunity.

It is critical that we articulate and find new partners. The Canadian Medical Association is one that comes to mind. Think how powerful it would be if a physician went to a young person with a disability and said, "You need to get involved in sport." I do not know if that is happening right now, but I would suggest that is one of the things we can all do a bit better together.

A number of issues prevent us from realizing the highest level possible. The current situation in sport and recreation is somewhat fragmented. There are many layers that often duplicate one another. By reducing some of the multi-layered approach, we will address some of the inefficiencies and gaps and we will maximize awareness and education.

We need to address the systemic strategy on how to educate the public. Without a coordinated effort, I do not believe we will increase the numbers substantially. I would argue that of the 400 members in Swimming Canada, the vast majority are only

Ensuite, il y a parfois un fossé remarquable entre notre premier point de contact et la transition de certains athlètes vers le modèle du club de natation. Mme Blaine et moi en avons discuté à maintes reprises. La transition afin d'intégrer les athlètes ou personnes handicapées au modèle du club de natation fait l'objet de beaucoup d'efforts avec nos partenaires, mais il y a parfois tout un fossé entre la réalité de départ et l'objectif, et nous devons trouver une solution.

L'enseignement à une personne handicapée et son entraînement peuvent présenter des défis. Cependant, le défi vient peut-être seulement du fait que les entraîneurs et les instructeurs n'ont pas reçu la formation qu'il faut pour comprendre les nuances de certains handicaps. L'un des enjeux auxquels nous accordons beaucoup d'attention dans notre sport, c'est l'absolue nécessité d'améliorer notre programme de certification des entraîneurs et d'investir davantage de ressources afin que tous comprennent ces nuances.

Nous avons de la chance à Natation Canada, parce que nous tirons environ 65 p. 100 de notre financement du public. Nous ne pourrions pas faire tout ce que nous faisons sans Sport Canada et le programme À nous le podium. Nous nous sentons privilégiés d'être visés par le sport olympique et paralympique au Canada, et je crois que cela nous permet d'atteindre d'excellents résultats.

Le mouvement de la paranatation va continuer de croître au Canada pendant de longues années. Nous allons améliorer notre efficacité grâce à la force de nos partenariats avec des organismes comme Olympiques spéciaux Canada, le Comité paralympique canadien, l'Association des sports pour aveugles et tous ceux qui offrent des cours de natation, comme la Croix-Rouge, Je Nage, la Société de sauvetage du Canada et les YMCA. Grâce au renforcement de ces partenariats et à l'intégration de nouveaux membres au programme de Natation Canada, ces personnes auront la chance de se développer comme athlètes.

Il est essentiel aussi pour nous de trouver de nouveaux partenaires. L'Association médicale canadienne nous vient immédiatement à l'esprit. Imaginez la puissance du message si les médecins disaient aux jeunes handicapés : « Tu dois faire du sport. » Je ne sais pas si cela se fait en ce moment, mais je présume que nous pourrions tous faire notre petite part pour améliorer les choses.

Il y a beaucoup d'obstacles qui nous empêchent de réaliser notre plein potentiel. En ce moment, le milieu du sport et des loisirs est un peu fragmenté. Il y a beaucoup de chevauchements et de dédoublements. Si nous éliminions certains de ces dédoublements, nous pourrions accroître notre efficacité, combler bien des lacunes et améliorer les volets sensibilisation et éducation.

Il faut aussi réfléchir à la stratégie systémique à adopter pour éduquer le public. Si nous ne concertons pas nos efforts, le nombre de nageurs n'augmentera pas beaucoup. Je dirais que la grande majorité des quelque 400 participants au programme de

there because their caregiver or parent cared enough to put them in, but the awareness was not out there with the teachers, the swimming lesson providers, or perhaps the medical profession.

I would be remiss if I did not mention the Canadian Paralympic Committee. They seem to have turned over a new leaf in the last while and understand that they have a tremendous role in providing leadership and in addressing some of the needs I have just discussed.

Swimming is an ideal activity for a person with a disability. Water based activity provides a person with a disability with the ability to move his or her body completely differently than on land. It allows those with wheelchairs, crutches and with other assists to shed those encumbrances and move. With the water supporting them, they can walk and move their limbs. It is staggering what they can do in the water. Swimming improves their lifestyle immensely. It improves their fitness and better allows them to move their bodies and, with that, they get an incredible sense of well-being and accomplishment. It also opens up many other sporting opportunities with Swimming Canada and other great organizations such as Special Olympics and Athletics Canada.

Those are my brief comments. I will now entertain your questions.

Ozzie Sawicki, Para-Athletics Head Coach, Athletics Canada: First, thank you for welcoming us this afternoon. I come from a sciences-geology background that obviously led to sport. My decision to enter sport was in alpine skiing. I coached in alpine for over 20 years and was head coach of the national team program for four years. A year and a half ago, I was recruited by Athletics Canada to restructure the program within the Para-Athletics program.

I will not speak to the able-bodied component but focus more in terms of looking at the systemic piece that the para-sport component has benefit of and needs growth in to improve. We have looked at how the Para-Athletics program has reached into a variety of areas from health care, in terms of the rehabilitation community, and into the area of education.

One of the component parts that I have seen in athletics and in a number of my colleague's sports is that we are becoming a relatively old group of athletes. For as much as this committee speaks to individuals less than 25 years of age a lot of our senior athletes are older than I am, as their head coach. That concerns me at times. A focus has been to reach the younger community of kids that we would like to bring into not only competitive sport but also recreational sport and therapeutic sport to get people involved for the sake of being active for life.

Children with disabilities have the same issues as children in the able-bodied community; they are becoming more obese and less active. The same things are happening and reflected in the disability side of things. How do we engage those kids and get

Natation Canada ne sont là que parce que leur parent ou leur tuteur a eu le souci de les inscrire, mais il n'y a pas eu de sensibilisation de la part des enseignants, des moniteurs de natation ni même des médecins.

Par ailleurs, je m'en voudrais de ne pas mentionner le Comité paralympique canadien. Il semble avoir tourné une nouvelle page dernièrement, et je crois qu'il a un rôle très pondérant à jouer sur le plan du leadership, pour répondre aux besoins dont je viens de faire état.

La natation est une activité idéale pour une personne handicapée. L'activité dans l'eau permet à la personne handicapée de mouvoir son corps d'une façon complètement différente de hors de l'eau. Les personnes en fauteuil roulant, en béquilles ou qui se déplacent avec d'autres appareils peuvent se débarrasser de tout leur attirail et bouger librement. Dans l'eau, elles peuvent marcher et bouger leurs membres. C'est fascinant, tout ce qu'elles peuvent faire dans l'eau. La natation améliore énormément le style de vie. Elle améliore la forme physique des personnes, leur permet de bouger plus facilement et du coup, de ressentir un incroyable sens de bien-être et d'accomplissement. La natation leur ouvre la porte à beaucoup d'autres sports avec Natation Canada ou d'autres organisations comme les Jeux olympiques spéciaux et Athlétisme Canada.

Cela vient clore mon bref exposé. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Ozzie Sawicki, entraîneur-chef du para-athlétisme, Athlétisme Canada : D'abord et avant tout, je souhaite vous remercier de nous accueillir cet après-midi. Je viens du milieu de la science et de la géologie, et c'est ce qui m'a amené au sport. Quand j'ai décidé de faire du sport, j'ai adopté le ski alpin. J'ai été entraîneur de ski alpin pendant plus de 20 ans et j'ai été entraîneur-chef du programme de l'équipe nationale pendant quatre ans. Il y a un an et demi, j'ai été recruté par Athlétisme Canada afin de restructurer le programme du para-athlétisme.

Je ne parlerai pas du volet pour les non-handicapés, je vais plutôt mettre l'accent sur l'avantage pour le para-athlétisme d'être intégré au système et sur la croissance nécessaire pour qu'il continue de s'améliorer. Nous nous sommes demandé comment le programme de para-athlétisme transparaît dans divers domaines, comme les soins de santé, la réhabilitation et l'éducation.

Ce que je constate dans l'athlétisme et dans beaucoup d'autres sports dont mes collègues font la promotion, c'est que nos athlètes sont relativement vieux. Le comité parle des personnes de moins de 25 ans, mais beaucoup de nos athlètes seniors sont plus vieux que moi, qui suis leur entraîneur-chef. Cela m'inquiète parfois. Nous consacrons bien des efforts afin de toucher les jeunes que nous aimerais convaincre de faire non seulement du sport de compétition, mais aussi du sport de loisir et du sport thérapeutique dans le simple but d'être actif pour la vie.

Les enfants handicapés ont les mêmes problèmes que les enfants non handicapés : ils sont de plus en plus obèses et de moins en moins actifs. Les mêmes réalités s'observent dans les deux groupes, donc aussi chez les handicapés. Comment pouvons-

more information out to them? Part of it is driving the point of not focusing on an individual with a disability but focusing on the general awareness of what athletics can offer as an ability to be active for life.

The beauty of athletics is that it introduces the simple forms of run, jump, throw and, in the case of para-sport, wheel. We look at the basic idea: Can you throw an object? How far can you throw it? Can you throw it further than someone else can? Where do you introduce the competitive aspects? Where do you introduce the fun and the ability to be active for the enjoyment of sport? There is also the run aspect of it. That is, individuals in wheelchairs being able to be on a track and accessing the ability to have fun, going fast, in a 1,500-metre race, is no different from any other individual.

We are trying to look at how we can reach the awareness of what the sport has to offer. A week and half ago, we completed a Para-Athletics development summit. A big focus of that summit involved the potential partners that we have available to us so that we are not acting in a silo or in isolation of our decisions. We focused on involving the para or disabilities provincial organizations, our branch organizations in athletics, et cetera. It is important that we establish the roles of the various partners in athletics and we do not act independent of what they are trying to do.

As Mr. Hahto mentioned, we must work to correct the duplication in our system. In doing so, we create partnerships that can take advantage of data and information that is available in the areas that we have never really delved into before. One of those areas is the education system. We lack the ability to look for kids with physical disabilities, from kindergarten to grade 12. We are good at finding children in the rehabilitation community younger than age six and we are good at tracking kids that are 17 years and over. However, in that education piece, we have rarely had the ability to track the location of those individuals. By extension, while looking at the education piece, how can we create curriculum awareness in education that does not add to a teacher's load but becomes part and parcel with the existing curriculum? That may not necessarily be in sport. It may be in science, in social studies or in mathematics. There is no reason that kids cannot look to sport science as an area of sports for which they can aim. They can look at the areas of mathematics and physics of sport.

We must be careful not to target only the sport area but become more holistic in how we approach the idea of sport and how it fits into the curriculum at the education level. I realize that curriculum is a provincial entity and it takes legwork to go province by province to delve into that information. As a key partner, the Canadian Paralympic Committee has started to make inroads in terms of acquiring such data. You start looking beyond disability and looking at how to engage ethnic groups and various

nous aller chercher ces jeunes et réussir à mieux les informer? La solution doit en partie être de ne pas mettre l'accent sur le handicap, mais sur la sensibilisation générale à ce que l'athlétisme a à offrir si on veut être actif toute sa vie.

La beauté de l'athlétisme, c'est qu'elle met en œuvre des mouvements tout simples comme de courir, de sauter, de lancer, et dans le cas du para-athlétisme, de rouler. C'est l'idée de base. Est-ce que vous pouvez lancer un objet? Jusqu'à quelle distance pouvez-vous le lancer? Pouvez-vous le lancer plus loin que quelqu'un d'autre? Quand convient-il d'introduire l'aspect de la compétition? Quand convient-il d'introduire l'aspect du plaisir et de la possibilité de rester actif simplement pour profiter du sport? Il y a aussi l'aspect des courses. Les personnes en fauteuil roulant peuvent prendre le départ sur une piste et savourer le plaisir d'aller vite dans une course de 1 500 mètres, ce n'est pas différent pour eux que pour les autres.

Nous nous demandons comment nous pouvons sensibiliser les gens à ce que le sport a à offrir. Il y a une semaine et demie s'est terminé un sommet sur le développement du para-athlétisme. L'un des grands thèmes de ce sommet était de mettre à contribution les partenaires potentiels qui nous entourent afin de ne pas agir en vase clos dans nos décisions. Nous avons mis l'accent sur l'implication des organismes provinciaux pour les personnes handicapées, de nos organisations parallèles en athlétisme, et cetera. Il faut définir le rôle des divers partenaires dans l'athlétisme et ne pas faire cavaliers seuls dans nos efforts.

Comme M. Hahto l'a mentionné, nous devons travailler à éliminer les dédoublements dans le système. Du coup, nous pouvons créer des partenariats qui nous donneront accès à des données précieuses avec des milieux avec lesquels nous n'avons jamais vraiment approfondi nos liens. Je pense notamment au système d'éducation. Nous n'avons pas de moyen de rejoindre les enfants handicapés de la maternelle à la douzième année. Nous sommes bons pour trouver les enfants en réhabilitation de moins de six ans et pour trouver les jeunes de plus de 17 ans. Cependant, dans le milieu de l'éducation, nous avons rarement la possibilité de repérer où se trouvent ces jeunes. Par ricochet, si nous nous penchons sur le système d'éducation, nous pouvons nous demander si nous pouvons ajouter un volet de sensibilisation à l'éducation qui n'ajoutera pas au fardeau des enseignants, mais ferait partie intégrante des programmes en place. Ce ne doit pas nécessairement être dans les sports. Ce peut être en sciences, en sciences sociales ou en mathématiques. Il n'y a aucune raison pourquoi les jeunes ne pourraient pas voir la science sportive comme un domaine du sport qu'ils pourraient viser. Ils peuvent également étudier les mathématiques et la physique du sport.

Nous devons prendre garde de ne pas cibler que le domaine des sports, et avoir une approche plus holistique du concept des sports et de leur place dans les programmes d'éducation. Je sais bien que l'éducation relève des provinces, et que l'analyse des programmes qui y sont donnés dans chacune d'elles nécessite beaucoup de démarches auprès des gouvernements. Étant un partenaire de premier plan, le Comité paralympique canadien a commencé à obtenir ce genre de données. Cette information nous

population sectors and assess the demographics of a given location. We may find that certain municipalities have an age bulge in the youth between 14 and 16 years and another age bulge of adults between 45 and 55 years of age. You can create mentorship opportunities for that older age group to mentor the younger kids coming up.

From an athletics point of view, we cannot consider recruiting individuals into our sport unless we have places to send them and have the leadership and technical knowledge to direct them — that is, until we commit to coach education, the recruitment of coaching and the placement of coaching at the club level. That is the point at which we can place individuals of various ages into the club environments and the coach-driven environments.

How do we create the event opportunities? It is great to get kids involved in a sport and then tell them, "We are happy you are involved with athletics but we have nowhere to send you to go to a running event." We need to show the kids that they have opportunities to go to an athletic event in their municipalities, in their province and nationally and that they can be involved at all levels of the sport, whether at a recreational level, an entry level or a high performance level. We need to create that coach education leadership and the event piece and then the recruitment will have a chance to be far more successful.

At this point, I will leave my piece on athletics as very much a holistic talk about how we are looking at getting people involved in the sport and less about the disability component. That is, more to the awareness of the general population about sport for disabilities. It is not a matter of trying to get the parent of an individual with a disability convinced about what we can offer; it is getting the typical Canadian aware of the fact that we offer sport for every individual, whether able bodied or disabled.

Jane Blaine, Executive Director, Canadian Blind Sports Association: Thank you for allowing me to present today.

I have been involved in disability sport and physical activity for over 30 years. My educational background is in early motor learning and kinesiology. In 1986, I attended the Jasper talks that Dr. Steadward mentioned in his presentation. I was a member of the Minister of State's (Sport) Work Group on Sport for Persons with a Disability. The group published its report in 2004. If you have not looked at that document, you may find it interesting.

I am a volunteer for SportAbility/Cerebral Palsy Sports of BC, the International Blind Sports Federation and IPC swimming. At the 2010 Paralympics in Vancouver and the 2010 IPC Swimming World Championships in Eindhoven, I had the pleasure of watching athletes compete, set records and win gold medals. I

permet de voir plus loin que le handicap, de penser aux moyens de mobiliser les groupes ethniques et divers segments de la population et d'analyser la composition démographique d'un endroit particulier. On peut ainsi découvrir des municipalités qui ont une proportion importante de jeunes âgés de 14 à 16 ans et d'adultes âgés de 45 à 55 ans. On peut profiter de situations de ce genre pour mettre en place des programmes de mentorat, où les membres du groupe plus âgé encadrent ceux du groupe plus jeune.

Pour ce qui est de l'athlétisme, on ne peut envisager d'inviter des gens à pratiquer notre sport si on n'a nulle part où les envoyer, si on ne fournit pas l'encadrement ni les connaissances techniques nécessaires à cette fin — c'est-à-dire tant qu'on ne peut pas fournir des entraîneurs qualifiés pour les clubs. Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut intégrer des gens d'âges divers dans des clubs, dans des milieux encadrés par des entraîneurs.

Comment pouvons-nous favoriser l'organisation d'événements sportifs? C'est bien beau de pousser les jeunes à faire un sport, mais il ne faut pas non plus en être réduit à leur dire « Nous sommes bien contents que vous fassiez de l'athlétisme, mais nous ne pouvons vous envoyer participer à aucune compétition ». Il faut montrer aux jeunes qu'ils ont des chances de participer à des événements sportifs dans leur municipalité, dans leur province et à l'échelle nationale, et qu'ils peuvent participer à tous les niveaux, que ce soit au niveau récréatif, ou encore comme athlètes débutants ou même comme athlètes de grand calibre. Il faut créer cette dynamique pour la formation des entraîneurs, et aussi les événements sportifs, et ce n'est qu'alors que le recrutement aura des chances d'être beaucoup plus efficace.

Je termine mon exposé en précisant que j'ai voulu présenter l'athlétisme en faisant ressortir la façon dont nous cherchons, dans l'ensemble, à intéresser les gens à ce sport, sans trop insister sur la participation des personnes handicapées. En d'autres mots, nous voulons sensibiliser la population en général aux activités sportives que peuvent pratiquer les personnes handicapées. Il ne s'agit pas d'essayer de convaincre les parents d'une personne handicapée de profiter de ce que nous pouvons offrir, mais plutôt de sensibiliser le Canadien ordinaire au fait que nous offrons à tous, handicapés ou non, la possibilité de pratiquer le sport.

Jane Blaine, directrice exécutive, Association canadienne des sports pour aveugles : Je vous remercie de m'avoir permis d'être des vôtres aujourd'hui.

J'évolue dans le monde des sports et de l'activité physique pour les personnes handicapées depuis plus de 30 ans. J'ai fait des études en motricité précoce et en kinésiologie. En 1986, j'ai assisté aux discussions tenues à Jasper, dont le Dr Steadward a parlé. J'ai été membre du Groupe de travail du ministre d'État (Sport) sur le sport pour les personnes handicapées, qui a publié son rapport en 2004. Si vous ne l'avez pas lu, vous pourriez le trouver intéressant.

Je suis bénévole auprès de SportAbility/Cerebral Palsy Sports of BC, de la Fédération internationale des sports pour personnes aveugles et d'IPC Swimming. Lors des Jeux paralympiques de Vancouver en 2010 et des championnats mondiaux d'IPC Swimming à Eindhoven, j'ai eu le plaisir d'assister à des

have known some of those athletes since they were infants or in elementary school. I also had the pleasure of seeing other persons with a disability that I worked with participate in Canadian Sport for Life and live that experience with their families.

For over 20 years, I have been the Executive Director of the British Columbia Blind Sports and Recreation Association. Since 2004, I have been the CEO of the Canadian Blind Sports Association through a partnership agreement between the two organizations.

I am pleased to be present to you on behalf of the Canadian Blind Sports Association today. Our vision is that Canadians who are blind will lead the world in goalball and will enjoy full inclusion in all aspects of Canadian Sport for Life. Goalball is a sport designed specifically for athletes who are blind. Our mission is that we govern goalball in Canada and that we act as an expert in blindness, advocating within the sports system for Canadians who are blind or visually impaired.

You will note that there are two pieces in both our vision mission and our strategic plan. The first piece is advancing goalball and the second is advancing blind sport. The first piece is well funded through Own the Podium and Sport Canada; the second is funded minimally and sometimes not at all. I hope some of my comments will indicate to you why the Canadian blind sports system believes that this should not be case.

Our member provincial sport organizations are very diverse. Many lack the resources to provide appropriate opportunities. They receive varied funding and have diverse development that sometimes hinges on the existence or non-existence of schools for the blind in Canada. For your information, there is only one school for the blind in Canada, in Ontario.

Our provincial sport organizations got together at the LTAD conference last year in Ottawa through some LTAD funding. Three things came out of that conference. They said we should push the need for an LTAD or Canadian Sport for Life model specifically for athletes who are blind or visually impaired. There are significant concerns that much funding is going into the development of resources on the inclusion of athletes with a disability and that there is little, none or very incorrect information with regard to athletes who are blind.

We also believe that there should be funding for the expertise in blindness piece that the Canadian Blind Sports Association does.

compétitions et de voir des athlètes battre des records et remporter des médailles d'or. J'en ai connu certains alors qu'ils étaient tout petits ou à l'école primaire. J'ai aussi eu le plaisir de voir d'autres personnes handicapées avec qui j'ai travaillé alors participer à l'événement Au Canada, le sport c'est pour la vie, et de vivre cette expérience avec leur famille.

Je suis depuis plus de 20 ans la directrice exécutive de l'Association des sports et des loisirs pour aveugles de la Colombie-Britannique; je suis également devenue chef de la direction de l'Association canadienne des sports pour aveugles en 2004, à la suite d'une entente de partenariat conclue entre les deux organismes; j'exerce encore cette responsabilité.

Je suis heureuse de représenter l'Association canadienne des sports pour aveugles. Nous visons à faire des Canadiens aveugles des chefs de file mondiaux en goalball et à les intégrer à tous les volets du mouvement Au Canada, le sport c'est pour la vie. Le goalball est un sport spécialement conçu pour les athlètes aveugles. Nous avons pour mission d'assurer le leadership dans le goalball au Canada, d'agir comme experts des interventions auprès des aveugles et de représenter dans le réseau des sports les intérêts des Canadiens aveugles ou ayant une déficience visuelle.

Vous constaterez qu'il y a deux volets à notre mission et dans notre plan stratégique. Le premier est l'avancement du goalball et le deuxième, l'avancement des sports pour les aveugles. Le premier volet est bien financé au moyen du programme À nous le podium et de Sport Canada; le second, toutefois, l'est très peu, sinon pas du tout. Je compte vous exposer les raisons pour lesquelles le réseau des sports pour aveugles du Canada estime qu'il ne devrait pas en être ainsi.

Les organismes sportifs provinciaux qui sont membres de notre association sont très divers. Beaucoup manquent de ressources nécessaires pour offrir des occasions valables à leurs publics cibles. Leur financement varie, de même que leur développement, qui dépend parfois de l'existence d'une école pour aveugles. À titre d'information, il n'y a au Canada qu'une seule école pour aveugles, et elle est en Ontario.

Nos organismes sportifs provinciaux se sont réunis lors de la conférence sur le développement à long terme de l'athlète, le DLTA, tenue à Ottawa l'année dernière, grâce en partie au financement accordé pour le DLTA. Trois choses sont ressorties de cette conférence. On nous a dit que nous devrions insister sur la nécessité d'élaborer un modèle semblable à celui du DLTA ou du programme Au Canada, le sport c'est pour la vie, qui soit spécialement conçu pour les athlètes aveugles ou qui ont une déficience visuelle. On s'inquiète beaucoup du fait qu'une grosse part du financement sert à mettre en place des ressources pour faire participer des athlètes handicapés mais que bien peu d'informations, sinon aucune, ou encore que des informations truffées d'inexactitudes sont communiquées dans le cas des athlètes aveugles.

Nous estimons aussi que l'expertise de l'Association canadienne des sports pour aveugles auprès de cette clientèle devrait être financée.

I thank this committee for its interest in our thoughts on Article 30.5 of the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities and in particular children and youth under 25 years. I have used the format outline of Article 30.5 for my comments, which also apply under the Canadian Human Rights Act, provincial human rights codes and the Canadian Sport Policy.

Our Canadian Sport Policy has four pillars. The fourth pillar, enhanced interaction, is crumbling. Mark Haoto mentioned the importance of partnerships. The fourth pillar is unfunded for the most part. However, it could be stabilized if there were more interaction with the National Sport Organizations, this would allow us to meld our expertise in blindness and their expertise in the various sports.

In terms of encouraging and promoting participation of Canadians who are blind, let me tell you what we consider in terms of Canadians who are blind. First, vision impairment or blindness is a sensory impairment, not a physical impairment. We serve families, individuals who are blind, visually impaired, deaf-blind, and individuals who have cortical visual impairment. Some of these individuals have additional disabilities as well. It is estimated that there are 19,700 children and youth in Canada with visual impairment. Some of those individuals will have an additional disability, and some of those lines are beyond the lines considered to be within the Paralympic movement. However, that figure represents all Canadians whose ability to participate in physical activity is limited by their vision.

In terms of demographics, we know that the number of individuals with genetic conditions leading to blindness is stable. There has been some improvement in the conditions that manifest themselves in the late teens and early adulthood. We also know there is a significant increase in the number of children with cortical visual impairment.

You will note that the numbers are small in the education system. Many systems indicate that this is a low-incidence and high-need population. If you consider a baby in the cradle making initial moments, often it is to reach for a mobile. If that baby does not see the mobile, then his or her motor development is delayed. Vision provides stimulation and motivation to move. Without that stimulation, the child is not motivated to move.

The other senses do not provide the big picture. Vision is the sense that integrates all of the other senses. There is a significant difference in concept development among children who are blind or visually impaired than concept development with children who are typically sighted.

Je remercie le comité pour l'intérêt qu'il porte à nos réflexions sur l'article 30.5 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, en ce qui concerne tout particulièrement les enfants et les jeunes âgés de moins de 25 ans. J'ai formulé mes commentaires selon les paramètres de l'article 30.5, qui s'applique aussi sous le régime de la Loi canadienne sur les droits de la personne, des codes provinciaux des droits de la personne et de la Politique canadienne du sport.

La Politique canadienne du sport s'appuie sur quatre piliers. Le quatrième, l'interaction accrue, s'effrite. Mark Haoto a parlé de l'importance des partenariats. La plus grande partie du quatrième pilier n'est pas financée. Il y aurait toutefois moyen de stabiliser la situation s'il y avait plus d'interaction avec les organismes sportifs nationaux; cela nous permettrait en outre de conjuguer l'expertise que nous avons auprès des aveugles avec celle qu'ils ont dans les différents sports.

Pour ce qui est d'encourager et de promouvoir la participation des Canadiens aveugles, permettez-moi de vous expliquer quelles personnes entrent dans cette catégorie. Tout d'abord, la déficience visuelle ou la cécité est un handicap sensoriel et non un handicap physique. Nous fournissons des services à des familles, à des personnes aveugles ou qui ont une déficience visuelle, à des personnes sourdes et aveugles et à des personnes qui ont une déficience visuelle d'origine corticale. Certaines de ces personnes ont d'autres handicaps aussi. On estime qu'il y a au Canada 19 700 enfants et jeunes atteints de déficience visuelle. Il y en a qui ont d'autres handicaps, et certains de ces handicaps sont en dehors des limites établies pour le mouvement paralympique. Quoi qu'il en soit, ce chiffre englobe tous les Canadiens dont la vue limite la capacité de participer à une activité physique.

Pour ce qui est des données démographiques, nous savons que le nombre de personnes atteintes de troubles génétiques qui engendrent la cécité est stable. Il y a eu quelques améliorations pour ce qui est des troubles qui se manifestent à la fin de l'adolescence et au début de la vie adulte. Le nombre d'enfants atteints de déficience visuelle d'origine corticale, par contre, a nettement augmenté.

Vous remarquerez que les aveugles et les personnes atteintes de déficience visuelle sont peu nombreux dans les réseaux d'éducation. Bien des responsables de ces réseaux affirment que c'est une population restreinte qui a des besoins très élevés. Le premier geste que fait un bébé dans son berceau est souvent de tendre la main vers un mobile. Si ce bébé ne voit pas le mobile, son développement moteur est freiné. La vision stimule et motive le mouvement. Sans cette stimulation, l'enfant n'est pas incité à bouger.

Les autres sens ne donnent pas une vue d'ensemble. Le sens de la vue est celui qui intègre tous les autres sens. On note une grande différence dans le développement de concepts entre les enfants aveugles ou qui ont une déficience visuelle et ceux qui ont une vue normale.

At the 2011 Josephine L. Taylor Leadership Institute Conference on blindness and vision impairment in the U.S. last week, the Americans presented their national agenda and expanded core curriculum. It contains nine additional areas in which children who are blind or visually impaired should receive education. One of those areas is recreation and leisure, but many of us at the conference determined that the other eight areas were also impacted by recreation and leisure. Dr. Lauren Lieberman presented and encouraged the promotion of early intervention programs. She noted the very low physical fitness level of individuals who are blind. It was noted that it takes an individual or child who is blind up to eight tries to gain the same level of understanding as a child who is sighted would have by seeing something once.

Physical literacy in children who are blind and in typically sighted children means being able to have conversations about sport and being able to talk about the hockey game, the swim meet or the track meet. The coalition of blind and deaf rights holders of Canada and other print-restricted populations are engaging the library services of Canada, as well as library services in provinces and communities, to ensure that there is equitable access by Canadians who are print restricted to these stories, including stories and literature about sport and physical activity.

With blindness and vision impairment being a low incidence disability, numbers are often used for criteria for funding, and there is no acknowledgement of the low incidence high need nature of blindness and vision impairment in terms of some of the funding formulas.

Turning to promotion, both of my colleagues mentioned helping Canadians become aware of opportunities in para sport. Information access and modern advertising is not conducive, with the quickly flashing images that you see, to getting information to people who are blind or visually impaired or deaf-blind.

Many websites — those of national sport organizations, nutrition, health, fitness activity and federal sites, such as Sport Canada's — are not fully accessible to Canadians who are blind or print restricted. There was a recent court challenge by a woman named Donna Jodhan in this area.

When we work with parents, we need to encourage them and help them understand that their child will have a positive, nurturing opportunity for skill development with someone who is appropriately trained to work with their child.

Lors de la conférence sur la cécité et la déficience visuelle du Josephine L. Taylor Leadership Institute qui a eu lieu aux États-Unis la semaine dernière, les Américains ont présenté leurs objectifs nationaux et leur nouveau programme d'éducation de base. Neuf domaines ont été ajoutés, dans lesquels les enfants aveugles ou ayant une déficience visuelle devraient recevoir une éducation. L'un d'eux est le domaine récréatif et les activités de loisir, mais nous avons été nombreux, à la conférence, à constater que les huit autres domaines comportent eux aussi un élément récréatif et de loisir. La Dre Lauren Lieberman a présenté des programmes d'intervention précoce et elle a encouragé les gens à faire la promotion de ces programmes. Elle a parlé de la piètre condition physique des aveugles. On a fait remarquer qu'il faut à une personne ou à un enfant aveugle jusqu'à huit essais pour comprendre quelque chose aussi bien qu'un enfant qui ne voit qu'une fois ce dont il s'agit.

Les habiletés physiques des enfants aveugles et des enfants qui ont une vue normale se définissent, entre autres, par la capacité de discuter d'un sport et de parler d'une partie de hockey, d'une compétition de natation ou d'une rencontre d'athlétisme. La coalition nationale représentant les détenteurs de droits aveugles, sourds et aveugles et mal-voyants et d'autres segments de la population qui vivent avec une incapacité de lire les caractères imprimés poussent les bibliothèques du Canada, ainsi que celles des provinces et des collectivités, à fournir un accès équitable aux Canadiens qui ne peuvent pas lire les documents imprimés, y compris les articles et les ouvrages traitant des sports et de l'activité physique.

Les fonds sont accordés en fonction du nombre de personnes ciblées; or, c'est une faible proportion de la population qui est atteinte de cécité et de déficience visuelle, mais les besoins de cette population sont très grands et cela n'est pas pris en considération dans la répartition du financement des organismes.

Passons maintenant à la promotion du sport. Mes deux collègues ont dit qu'il faut aider à sensibiliser les Canadiens aux possibilités d'activités parasportives. L'information diffusée et la publicité moderne ne permettent pas, à la vitesse où passent les images, de renseigner les personnes qui sont aveugles, qui ont une déficience visuelle ou qui sont sourdes et aveugles.

Bien des sites web — les sites des organismes sportifs nationaux, les sites sur la nutrition, la santé et l'activité physique et aussi les sites fédéraux, comme celui de Sport Canada — ne sont pas pleinement accessibles aux Canadiens aveugles ou qui ne peuvent pas lire les caractères imprimés. Une femme du nom de Donna Jodhan a d'ailleurs intenté une poursuite judiciaire à ce sujet.

Quand nous travaillons avec les parents, nous devons les encourager et les aider à comprendre que leur enfant aura des occasions positives et enrichissantes de développer ses habiletés avec une personne qui aura reçu la formation appropriée pour travailler avec lui.

With regard to persons with a disability having an opportunity to participate, there is currently no long-term athlete development or Canadian sport for life model in blindness and vision impairment, although there is one just about done in goalball.

In order to organize, develop and facilitate participation in disability sport and recreation activities, we need to ensure that there is an understanding that disability is not generic. Deafness and blindness are sensory disabilities and intellectual disabilities, so models that work for individuals who are physically disabled will not work necessarily for individuals who have a sensory disability or an intellectual disability.

In terms of appropriate instruction and training resources, there is a significant lack of coaching and instruction resources that is fully conversant in blindness, vision impairment and deaf blindness. When we speak to community instructors or graduating physical education teachers, we would say they should learn about common disabilities and find out about attention difficulties and learning and intellectual disabilities. If you have a child who is blind in your class, please phone us. It will be significantly different if they have never seen versus if they lost their vision a year ago. It may be different if they have gradually lost their vision or were thought to have very poor motor skills and therefore do not like physical activities just because they had no concept that they were not able to see as well as everyone else.

In the sport system, when you are trying to teach someone who cannot see, it is very difficult to do that without touching the person or without having the person touch you. Canadian Blind Sports has developed policy around this to ensure safety and protection from harassment and to ensure that we empower individuals who are blind in terms of acquisition of motor skills and protect them in the area of harassment.

I was pleased to hear my colleagues mention our partnerships. They know more about swimming and athletics than I do, and Canadian Blind Sports knows more about blindness and vision impairment, so it is a very important partnership for all of us, as we share a similar goal.

Turning to access to sporting, recreational and tourism, or outdoor recreation venues, information access is different for individuals who are blind. Paying for services through point of sale devices is different. Those devices are not accessible. The blind community continues to advocate on this area. Physical access on ramps is different than appropriate high colour contrast signage and Braille signage. Access to trained, sighted guides, both on and off the field of play, is increasingly important. There

Pour ce qui est des occasions de participation pour une personne handicapée, il n'existe actuellement aucun modèle de développement à long terme des athlètes ni de modèles comme celui du programme Au Canada, le sport c'est pour la vie, pour les personnes atteintes de cécité ou de déficience visuelle, bien qu'un modèle du genre soit presque prêt pour le goalball.

Si nous voulons organiser et mettre en valeur des activités sportives et récréatives à l'intention des personnes handicapées et faciliter leur participation à ces activités, nous devrons nous assurer qu'il soit bien entendu que le handicap n'est pas générique. La surdité et la cécité sont des handicaps sensoriels et intellectuels; alors les modèles qui sont efficaces pour les personnes qui ont un handicap physique ne conviennent pas forcément aux personnes qui ont un handicap sensoriel ou intellectuel.

Pour ce qui est des ressources appropriées, nous manquons nettement d'enseignants et d'entraîneurs qui connaissent bien la situation des personnes qui sont aveugles, qui ont une déficience visuelle ou qui sont sourdes et aveugles. En parlant avec des entraîneurs locaux ou des étudiants en éducation physique sur le point de recevoir leur diplôme, nous constatons que ces personnes connaissent mal les handicaps courants et qu'elles devraient s'informer sur les troubles d'attention et d'apprentissage et les troubles intellectuels. Si vous avez un enfant aveugle dans votre classe, n'hésitez pas à nous téléphoner. La situation sera bien différente selon que cet enfant n'a jamais vu ou qu'il a perdu la vue il y a un an. La situation peut être différente également si une personne a graduellement perdu la vue ou si on pensait qu'elle avait de piétres capacités motrices, alors qu'en fait, elle n'aimait pas les activités physiques pour la seule raison qu'elle n'avait aucunement conscience de ne pas voir aussi bien que tout le monde.

Dans le système sportif, il est très difficile d'enseigner à une personne aveugle sans la toucher ou sans qu'elle vous touche. L'Association canadienne des sports pour aveugles a donc élaboré une politique en la matière pour assurer la sécurité des personnes aveugles et les protéger contre le harcèlement, tout en faisant en sorte de leur donner les moyens d'acquérir des habiletés motrices.

J'ai eu le plaisir d'entendre mes collègues mentionner nos partenariats. Ils en savent davantage que moi au sujet de la nage et de l'athlétisme, et l'Association canadienne des sports pour aveugles, quant à elle, en connaît davantage au chapitre de la cécité et des déficiences visuelles. Il s'agit donc d'un partenariat très important pour nous tous, puisque nous poursuivons un objectif similaire.

En ce qui concerne l'accès aux activités sportives, de loisir et de tourisme ainsi qu'aux lieux d'activités récréatives extérieures, l'accès à l'information n'est pas le même pour les aveugles. Ceux-ci ne peuvent pas utiliser les terminaux de point de vente comme les autres personnes pour payer des services. Ces terminaux leur sont inaccessibles. La communauté des aveugles continue de plaider en faveur de mesures à cet égard. L'accès physique grâce à des rampes d'accès diffère des panneaux d'affichage aux couleurs

is a best practice funded in part by the federal government through bilateral funding in a resource that British Columbia has developed.

In terms of high performance level, understanding of blindness and vision impairment in terms of doping control, coaching techniques, the psychology of working with a sighted guide indicates that maybe some integrated sport systems or integrated support teams in the sport system, should include an expert in blindness and vision impairment. Accessible trails are not necessarily accessible for those who are blind or visually impaired.

In terms of the education system, we have made many connections in the blindness community. We have a best practice in British Columbia where a specialist who works in blind sports sees each child who is blind in kindergarten to grade 12 a minimum of four times a year. That specialist also works with 40 per cent of the kids at an individualized education program for physical education, and that specialist works to help develop those. We have strong partnerships with the Canadian Vision Teachers' Association, with the Canadian Ophthalmological Society and the optometrists.

Through working in the education system for a number of years in British Columbia, we know that children enter kindergarten with a lag in motor development. Through bilateral funding, British Columbia Blind Sports and Recreation was able to create an early intervention guide and program, which has been emailed to you in both official languages. Also mailed to you is a copy of a 20-minute DVD, which includes a number of parents speaking about the importance of physical activity and development of physical literacy for their children. If a child has never seen another child jump, how do you teach that child to jump? That picture is worth a thousand words.

Involvement in physical activity is highly specialized and different for every individual who is blind, visually impaired, deaf blind, has an additional disability or may have a cortical visual impairment. There is a significant gap in the long-term athlete development system. Many national sport organizations want to know where our future athletes are coming from. They are coming from early intervention and school programs.

We believe Canadian Blind Sports has a significant contribution to make to Canadian sport for life, for Canadians who are blind, deaf-blind, visually impaired, have cortical visual impairment and may have additional disabilities. Thank you very much for the opportunity to present to you.

très contrastées et des panneaux en braille. Quant à l'accès à des guides voyants formés, tant sur les terrains de jeu qu'en dehors de ceux-ci, il est de plus en plus important. À cet égard, il y a une pratique exemplaire soutenue en partie par le gouvernement fédéral au moyen d'un financement bilatéral dans le cadre d'une ressource mise sur pied par la Colombie-Britannique.

Pour ce qui est des sports de haut niveau, de la compréhension de la cécité et de la déficience visuelle en ce qui a trait au contrôle antidopage et aux techniques d'entraînement, la psychologie de la collaboration avec un guide voyant laisse croire que des systèmes sportifs intégrés, ou des équipes de soutien intégrées aux systèmes sportifs, devraient peut-être inclure un spécialiste en matière de cécité et de déficience visuelle. Les chemins d'accès ne sont pas nécessairement accessibles pour les personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle.

En ce qui concerne le système d'éducation, de nombreux liens ont été établis par la communauté aveugle. En Colombie-Britannique, nous avons une pratique exemplaire où un spécialiste du domaine des sports pour aveugles rencontre tous les enfants aveugles au moins quatre fois par année, de la maternelle à la douzième année. Ce spécialiste travaille également avec 40 p. 100 des enfants dans le cadre d'un programme d'éducation physique personnalisé, qu'il aide à mettre au point. Nous avons également de solides partenariats avec l'association Canadian Vision Teachers, ainsi qu'avec la Société canadienne d'ophtalmologie et avec les optométristes.

De par notre travail au sein du système d'éducation de la Colombie-Britannique pendant un certain nombre d'années, nous savons que les enfants arrivent à la maternelle avec des retards dans leur développement moteur. Grâce à un financement bilatéral, l'Association des sports et des loisirs pour aveugles de la Colombie-Britannique a pu créer un guide et un programme d'intervention précoce, qui vous a été envoyé par courriel dans les deux langues officielles. Nous vous avons également fait parvenir par la poste une copie d'un DVD de 20 minutes, où des parents parlent de l'importance de l'activité physique et de l'acquisition d'habiletés physiques pour leurs enfants. Si un enfant n'a jamais vu un autre enfant sauter, comment faire pour lui apprendre à sauter? Cette image vaut mille mots.

La participation à des activités physiques est très différente et spécialisée pour chaque personne qui est aveugle, atteinte de déficience visuelle ou sourde et aveugle, ou encore qui souffre d'une autre incapacité physique et peut-être de cécité corticale. Le système de développement de l'athlète à long terme accuse une lacune importante. Bien des organismes nationaux de sport veulent savoir par quoi sont passés nos futurs athlètes. Ils ont bénéficié d'une intervention précoce et de programmes en milieu scolaire.

Nous croyons que l'Association canadienne des sports pour aveugles a une contribution importante à apporter au mouvement « Au Canada, le sport c'est pour la vie » au nom des Canadiens aveugles, sourds et aveugles, atteints d'une déficience visuelle ou de cécité corticale ou d'autres incapacités physiques. Merci beaucoup de m'avoir accordé cette occasion de m'adresser à vous.

This coming weekend, I leave for the International Blind Sports Games, which is today's athletes, but Friday and Saturday we spend at an early intervention camp with nine families who have children under the age of five who just found out that their children have a visual impairment, and we are going to play. Canadian Blind Sports looks forward to continued improvements in the Canadian sports system at all levels to help us achieve our vision that Canadians who are blind will both lead the world in goal ball and enjoy full inclusion in all aspects of Canadian Sport for Life.

Senator Jaffer: I thank all three of you for your presentations. I have learned a great deal. Mr. Hahto, I would like you to expand on your comment that Swimming Canada has become the first integrated national sports organization since 1993. Are there any other integrated national organizations? What steps were taken to make Swimming Canada integrated and not be a segregated organization?

Mr. Hahto: Yes, a number of national sports organizations followed our lead, and Athletics Canada is probably the best example of one that has mimicked our system and we mimicked theirs.

We got there with the help of passionate people who believed that para-sports should be integrated into able-bodied sport. Without those initial leaders who had the vision to have athletes with a disability fully engaged in everything we do, it would not have happened.

Interestingly enough, many of those individuals are still with us today and still lead the charge in para-sport. Part of what we have to do is look at those succession plans to ensure we have those enthusiastic and passionate people involved in our sport.

Senator Jaffer: Of course one needs people with passion to do this. They had the vision. Who provided the resources? Is there a continuing growth of resources, and how are you helping other groups to become integrated?

Mr. Hahto: As far as our initial steps, I do not believe there are any special resources. One of our first steps was to come up with an agreement with Special Olympics Canada, going back to 1992, I believe. It was just a strategic decision by both organizations that we needed to work together.

We have been very successful internationally, and some of the medals parlayed into some directed funding. The funding, however, is directed toward high-performance programs. The funding we get in building capacity and recruiting new athletes into our system is limited and must be within the strategic

La semaine prochaine, je pars pour les jeux internationaux pour les personnes aveugles, qui rassembleront des athlètes d'aujourd'hui. Mais nous passerons les journées de vendredi et samedi dans un camp d'intervention précoce, à jouer avec neuf familles qui ont des enfants de moins de cinq ans, et qui viennent d'apprendre que leur enfant a une déficience visuelle. À l'Association canadienne des sports pour aveugles, nous tenons à ce qu'il y ait des améliorations continues dans le système sportif canadien à tous les niveaux pour nous aider à concrétiser notre vision selon laquelle les Canadiens aveugles seront des chefs de file mondiaux en goalball, et jouiront d'une pleine inclusion dans tous les aspects du programme Au Canada, le sport c'est pour la vie.

Le sénateur Jaffer : Je vous remercie tous les trois pour vos exposés. J'en ai beaucoup appris. Monsieur Hahto, j'aimerais que vous me donniez davantage de détails sur votre commentaire selon lequel Natation Canada est devenue en 1993 la première organisation de sport nationale intégrée. Y a-t-il d'autres organismes nationaux intégrés? Quelles mesures a-t-on prises pour faire de Natation Canada une organisation intégrée, et non pas une organisation appliquant une ségrégation?

M. Hahto : Oui, un certain nombre d'organismes nationaux de sport nous ont emboîté le pas, et Athlétisme Canada est probablement le meilleur exemple d'une association qui a imité notre système, et nous avons imité le sien.

Nous sommes arrivés là grâce au soutien de gens passionnés qui croyaient que les parasports devaient être intégrés aux sports pratiqués par des personnes non handicapées. Sans ces premiers leaders qui ont eu la vision de faire participer pleinement les athlètes handicapés à toutes nos activités, cela n'aurait pas eu lieu.

De façon assez intéressante, nombre de ces personnes sont encore parmi nous aujourd'hui et continuent de prendre les devants en matière de parasports. Nous devons, entre autres choses, examiner les plans de relève pour nous assurer de pouvoir compter sur la participation active de ces personnes enthousiastes et passionnées dans notre sport.

Le sénateur Jaffer : Bien sûr, pour faire une telle chose, il faut des gens passionnés. Ils ont eu la vision nécessaire. Mais qui a fourni les ressources? Y a-t-il une croissance continue des ressources? Et comment aidez-vous les autres groupes à devenir intégrés?

M. Hahto : Pour ce qui est de nos premières étapes, je ne crois pas qu'il y ait de ressources spéciales. L'une de nos premières mesures a été de conclure une entente avec Olympiques spéciaux Canada, en 1992, je crois. Nos deux organismes avaient tout simplement déterminé que, pour des raisons stratégiques, nous devions travailler ensemble.

Nous avons connu beaucoup de succès à l'échelle internationale, et certaines des médailles obtenues se sont traduites par du financement direct. Toutefois, le financement est orienté vers les programmes de sport de haut niveau. Le financement que nous obtenons pour développer les capacités et

decisions we make as a full organization for our 100,000 members, not just for the para side of our organization.

Mr. Sawicki: A number of the sports integrated because of decisions at the Sport Canada level in the late 1990s and early 2000s. I think the rationale around why we were operating two separate administrative entities when they could operate under one umbrella, as a national sport organization, drove some of the process.

I agree with Mr. Hahto that a number of these sports had champions that helped facilitate the merge with the able-bodied component. It was often a person who was traditionally involved in the para side or disability component that drove the building of the bridge between the able-bodied and disabled component.

The difference I often see is that the champions who drove this movement came from a volunteer background, not necessarily a subsidized background. There has been a different funding consideration in the disability sport realm from the early stages. The expectation was that you were, more often than not, a volunteer coach or, more often than not, running a volunteer program, versus a club level in the able-bodied stream that was a paid coach, in a paid club scenario. Those are some of the things that have been evolving over time.

Especially in the last five to 10 years, we are seeing some of the growing pains that have come together, and some of the positives coming out of that are the ability to manage, at a high-performance level, the distribution of wealth amongst the para and able-bodied programs. Where we are lacking is that the development system has not caught up to that at this point. It has been an afterthought for quite a few years.

Senator Jaffer: What needs to happen for that development system to catch up?

Mr. Sawicki: We speak to the need for development and the rationale behind the Active for Life component, but we do not necessarily put credence behind it in terms of similar support for what we do in high performance. I agree with Mr. Hahto's comment that there is value in medals. We have tried to put the cart before the horse, to some degree, in the disability context in that we have taken Paralympic sport and put it on a pedestal. We look to athletes like Lauren Woolstencroft and Chantal Petitclerc as role models, but we do not necessarily support the program infrastructure at the level to get younger individuals involved. This is not necessarily just in the disability component. We must focus on creating the coach education programming in para-sport, or creating the parallels in that stream.

recruter de nouveaux athlètes dans notre système est limité, et doit s'inscrire dans les décisions stratégiques que nous prenons en tant qu'organisation globale pour nos 100 000 membres, et non pas seulement pour notre volet des paraspors.

M. Sawicki : Un certain nombre des associations de sport se sont intégrées en raison des décisions prises par Sport Canada à la fin des années 1990 et au début des années 2000. C'est en partie la question de savoir pourquoi nous faisions fonctionner deux entités administratives distinctes alors qu'elles pourraient fonctionner sous l'égide d'une seule organisation sportive nationale qui, je crois, a motivé ce processus.

Je suis d'accord avec M. Hahto pour dire qu'un certain nombre de ces sports avaient des champions qui ont aidé à faciliter la fusion avec l'entité pour non-handicapés. Bien souvent, c'est une personne œuvrant au sein de l'entité vouée aux paraspors qui initiait l'établissement d'un pont entre l'organisme pour non-handicapés et celui pour handicapés.

La différence que j'observe souvent, c'est que les champions ayant pris la tête de ce mouvement venaient d'un contexte bénévole, et pas subventionné. Dès le départ, une considération différente a été accordée au financement dans le domaine des sports pour athlètes handicapés. On s'attendait à ce que, plus souvent qu'autrement, vous soyez un entraîneur bénévole ou l'administrateur d'un programme bénévole, par opposition à un club de sport pour non-handicapés où l'entraîneur et le club sont rémunérés. Voilà quelques-unes des choses qui ont évolué au fil du temps.

Depuis les 10 dernières années, surtout, nous assistons à la résolution d'une partie des difficultés, et certains des aspects positifs qui en résultent sont la capacité de gérer, au plan des sports de haut niveau, la répartition des ressources financières entre les programmes de paraspors et les programmes pour les non-handicapés. Là où il y a une lacune, c'est que le système de développement n'a pas encore connu la même évolution à ce jour. Pendant bien des années, c'était une préoccupation secondaire.

Le sénateur Jaffer : Que doit-il arriver pour que le système de développement comble son retard?

M. Sawicki : Nous parlons de la nécessité d'un développement et de la raison d'être du programme de vie active, mais on n'y donne pas nécessairement autant de poids au moyen d'un soutien semblable à celui qu'on accorde aux sports de haut niveau. J'abonde dans le sens du commentaire de M. Hahto, selon lequel les médailles sont importantes. Dans une certaine mesure, nous avons tenté de mettre la charrue devant les bœufs dans le contexte des sports pour handicapés, en ce sens que nous avons placé les sports paralympiques sur un piédestal. Nous considérons des athlètes comme Lauren Woolstencroft et Chantal Petitclerc comme des modèles inspirants, mais nous n'appuyons pas nécessairement l'infrastructure des programmes en conséquence pour faire participer les jeunes. Cela ne se limite pas forcément à

Part of the issue is that it is a provincial responsibility, to some degree, and not a federal responsibility. How do we bridge the gap with those provincial responsibilities and put some onus on the structure of programming? In British Columbia and Ontario we are seeing a move toward the provinces expecting sports to be the lead component, and the disability PSOs to follow within the sport area, but we are lacking are guidelines attached to that. Without a structure or some form of guideline, it is difficult for an operational system to evolve out of that.

Senator Jaffer: The reason we are studying this issue has a lot to do with Senator Kochhar's passion for this subject. When you say someone has a passion, he does, and he has led the way for us to study this matter.

However, to go back to what Ms. Blaine said about nurturing children to learn the sport, I am interested in medals, obviously, but we are looking at all children reaping the benefits. I like your analogy of the bridge. How do we build a bridge? What recommendations do we need to make to help that child who may not necessarily become a top Canadian athlete but still wants to play the sport? How do we reach that child and what recommendation should we make in our report?

Mr. Sawicki: I think one of the key areas where we really need to engage is the education system by building information into existing curricula. Not adding to that curricula, but taking hold of the opportunity that is already there and finding how the disability element fits. Then it becomes a generic part of the education system. In that way, we will build a systemic awareness piece.

In this way, it will not be whether you have a champion like Senator Kochhar, Mr. Hahto or Ms. Blaine; it becomes something on the table for everybody, whether there is someone who says they could coach those kids or could take a group of kids and get them out to a recreational activity. Personally, I do not care if kids become high-performance, elite athletes. I want to see as many kids as possible get involved in physical activity. The fallout is that medalists will evolve out of that activity.

The other piece that must happen, and a positive thing I see happening now, is we are getting better at sharing the idea that an individual who may not be well suited to athletics may be a good goalball athlete. I would be willing to pass them on to goalball or

la composante des personnes handicapées. Nous devons axer nos efforts sur la création de programmes de formation d'entraîneurs dans les paraports ou créer des régimes équivalents dans ce domaine.

Une partie du problème tient au fait qu'il s'agit dans une certaine mesure d'une responsabilité provinciale, et pas d'une responsabilité fédérale. Comment nous y prendre pour combler ces lacunes liées à la responsabilité provinciale et nous attaquer à la structure des programmes? En Colombie-Britannique et en Ontario, nous observons actuellement une tendance des provinces à s'attendre à ce que les sports soient l'élément de tête et à ce que les organismes provinciaux de sport pour handicapés suivent, mais il nous manque les lignes directrices qui vont avec. En l'absence d'une structure ou d'une quelconque forme de lignes directrices, il est difficile de faire en sorte qu'un système opérationnel émerge de tout cela.

Le sénateur Jaffer : La raison pour laquelle nous étudions cette question a beaucoup à voir avec la passion que le sénateur Kochhar voue à ce sujet. Lorsqu'on parle de gens passionnés, c'est certainement son cas, et c'est lui qui a ouvert la voie pour que nous nous penchions sur la question.

Toutefois, pour en revenir au commentaire de Mme Blaine sur le fait de favoriser l'apprentissage du sport par les enfants, les médailles m'intéressent, bien sûr, mais nous voulons que tous les enfants en récoltent les fruits. Votre métaphore d'un pont me plaît. Comment nous y prendre pour construire un pont? Quelles recommandations devons-nous formuler pour venir en aide à cet enfant qui ne deviendra pas nécessairement un athlète canadien de pointe, mais qui veut quand même pratiquer le sport? Comment atteindre cet enfant, et quelles recommandations devrions-nous présenter dans notre rapport?

M. Sawicki : Je pense que l'un des domaines clés où nous devons vraiment intervenir est le système d'éducation, en intégrant l'information aux programmes d'enseignement existants. Il ne s'agit pas de faire un ajout à ces programmes, mais de profiter de l'occasion qui est déjà là et de trouver comment y insérer l'élément des sports pour handicapés, qui deviendra alors un élément générique du système d'éducation. De cette manière, nous mettrons en place un mécanisme de sensibilisation systématique.

Ainsi, cela ne dépendra pas du fait d'avoir ou non un champion comme le sénateur Kochhar, M. Hahto ou Mme Blaine; tout le monde pourra acquérir ces connaissances, qu'on veuille entraîner ces enfants ou les emmener en groupe pour une activité récréative à l'extérieur. Personnellement, il m'importe peu que les enfants deviennent des athlètes de haut niveau. Je veux que le plus grand nombre d'enfants possible pratiquent des activités physiques. C'est grâce à cette activité que certains deviendront un jour médaillés.

L'autre chose que nous devons faire — et c'est un changement positif auquel j'assiste en ce moment —, c'est mieux répandre l'idée qu'une personne qui n'a peut-être pas tout ce qu'il faut pour faire de l'athlétisme peut être un bon athlète de goalball. Je serais

swimming. We are becoming more cognizant of sharing a small pool of athletes among a growing number of disability-based sports.

Ms. Blaine: Going back to your question about inclusion, the federal government funding for sport at the national level is directed at the sighted, able-bodied sport organizations. As Mr. Sawicki said, that happened in the late 1990s, early 2000s.

In many cases, one of the things that were not transferred when that happened was the expertise about the disability. In blind sports we certainly did not do a very good job of that in that the other disabilities had a classification model. In the Paralympic movement, it was locomotor disabilities in addition to blindness, and they had classifiers who helped to transfer the knowledge about the disability to coaches and people in the system. As our classification system is different, that transfer of knowledge did not happen.

I would say in blindness and vision impairment — I cannot speak about the other disabilities — the important thing in the inclusion model is that there exists that blindness expertise in a consultative role. The education system is a good model for that where, in that many education systems, you have the generic classroom teacher who teaches the child who is blind, but that child also has a vision teacher who helps the classroom teacher understand the things about their vision impairment that will impact their learning.

Senator Kochhar: Thank you, witnesses, for your excellent presentations.

Today is the first anniversary of the incredible performance of our Paralympic athletes in Vancouver. People all across Canada were very proud of what they achieved.

I believe that the present government has done more for sports, for both physically disabled and able-bodied athletes, than any other government in our history. However, sports and education go together, and education is under provincial jurisdiction.

What can be done to make the provincial governments and the federal government realize that they must work together to help Canadians from coast to coast and not worry so much about jurisdictions? Perhaps they need to amend their ways in order to cooperate better.

Mr. Hahto: On the Paralympian issue, we need a cultural shift to understand that the more kids are involved in sport, the less strain there will be on our society because of their full lives.

prêt à les faire passer au goalball ou à la nage. Nous prenons davantage conscience qu'un petit bassin d'athlètes se partage entre nombre croissant de sports conçus pour les handicapés.

Mme Blaine : Pour en revenir à votre question à propos de l'inclusion, le financement du gouvernement fédéral pour les sports au niveau national vise les organisations de sport pour les voyants et les non-handicapés. Comme M. Sawicki l'a dit, ce changement a eu lieu à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

Dans bien des cas, l'une des choses qui n'ont pas été transférées à l'époque était l'expertise au sujet des incapacités. Dans le milieu des sports pour aveugles, nous n'avons certainement pas fait un très bon travail à cet égard, parce que les organisations représentant les autres incapacités avaient un modèle de classification. Dans le mouvement paralympique, on avait tenu compte des dysfonctions locomotrices s'ajoutant à la cécité, et on avait des classificateurs qui ont aidé à transmettre les connaissances sur l'incapacité aux entraîneurs et aux intervenants du système. Comme notre système de classification est différent, ce transfert des connaissances n'a pas eu lieu.

En ce qui a trait à la cécité et aux déficiences visuelles — je ne puis me prononcer au sujet des autres déficiences — l'élément important du modèle d'inclusion est qu'il y a une expertise en matière de cécité dans le contexte d'un rôle consultatif. Un bon modèle à cet égard est le système d'éducation où, dans bien des cas, on trouve un enseignant ordinaire qui enseigne à l'enfant aveugle, mais cet enfant a également un enseignant d'élèves malvoyants qui aide les enseignants en classe à comprendre les caractéristiques de leurs déficiences visuelles qui auront un effet sur leur apprentissage.

Le sénateur Kochhar : Merci, chers témoins, pour vos excellents exposés.

Aujourd'hui est le premier anniversaire de l'incroyable performance de nos athlètes paralympiques à Vancouver. La population de partout au Canada a été très fière de ce qu'ils ont accompli.

J'estime que le gouvernement actuel a fait davantage pour les sports, tant pour les athlètes handicapés que pour les non-handicapés, que n'importe quel autre gouvernement au cours de notre histoire. Toutefois, les sports et l'éducation vont ensemble, et l'éducation est une compétence provinciale.

Que peut-on faire pour amener les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral à se rendre compte qu'ils doivent travailler ensemble pour aider les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, sans se soucier à ce point des compétences? Peut-être devraient-ils changer leur attitude pour pouvoir mieux collaborer.

M. Hahto : En ce qui a trait aux paralympiques, il nous faut un changement de culture pour comprendre que, plus il y aura d'enfants qui pratiqueront des sports, moins il y aura de pressions exercées sur notre société, grâce aux vies riches qu'ils mèneront.

It will be much easier to achieve that if we are all pulling in one direction. Under the current model, we all pull separately. There must be one specific body with that as its primary mandate. Until we get to that stage, I am not sure that we will get a significant cultural shift to build a bridge between sports, education and awareness. I suggest that is the best way to tackle that problem.

Mr. Sawicki: I have given quite a bit of consideration to the marketability of athletes within sports and the marketability of sports. The leadership of the sport and disability community at the national level could help to bridge into the provincial level and get it more on board to create marketable opportunities.

The weakness I see in Athletics Canada is that we do not look at our para program as a marketable product in the same way as do with our able-bodied programs. We should put more emphasis on the marketability of the para piece as a whole. I agree with Mr. Haoto that we should support a Canadian Paralympic committee and partner with it to grow the marketability of the sport. That comes back to awareness and so on.

You almost need a hammer to drive the process. We need to stipulate the guidelines and the process and, as a collective of national sport organizations, the guidelines in which the provinces must act with us. If they act with us, they will benefit through funding opportunities, support through clinics at a development level, support through long-term development initiatives, et cetera. If they do not want to fit within the guidelines, they may not benefit from that model.

We need a bit of tough love in creating a relationship. On the other hand, we must show that there is a marketable benefit to being part of the initiative.

The provincial bodies ask what is in it to make it worthwhile for them to become part of it and enhance the path I am talking about.

Senator Kochhar: You have not answered how the provincial governments and federal government can work together to pull the wagon in the same direction.

Mr. Sawicki: The answer is guidelines. We need a committee-level initiative to create guidelines for a coordinated sport effort.

Senator Kochhar: Who would create those guidelines? Each organization is very territorial. They do not want to give up anything to weaken their power, and in that way they do not help

Il sera plus facile de parvenir à ce résultat si nos efforts vont tous dans le même sens. Dans le cadre du modèle actuel, nous allons tous chacun de notre côté. Il faudrait qu'il y ait un organe particulier dont c'est le mandat principal. Tant que nous ne serons pas parvenus à cette étape, je doute que nous ayons un changement de culture important qui nous permettra de construire un pont entre les sports, l'éducation et la sensibilisation. Je dirais que c'est la meilleure façon de s'attaquer à ce problème.

M. Sawicki : J'ai beaucoup réfléchi à la question des possibilités de commercialisation concernant les athlètes et les sports. Les dirigeants nationaux de la communauté des sports pour personnes ayant un handicap pourraient aider à établir des ponts à l'échelle provinciale afin que davantage d'intervenants se rallient à l'idée de créer des occasions de commercialisation.

La faiblesse que je constate à Athlétisme Canada, c'est que nous ne considérons pas notre programme de parasports comme un produit susceptible d'être commercialisé de la même manière que nos programmes pour les athlètes non handicapés. Nous devrions insister davantage sur la possibilité de commercialiser l'élément des parasports dans son ensemble. Je conviens avec M. Haoto que nous devrions appuyer un comité paralympique canadien et travailler en partenariat avec lui pour accroître la possibilité de commercialisation du sport. On en revient à la sensibilisation, et à tout ce qui s'ensuit.

Il faut pratiquement recourir à une masse pour faire avancer le processus. Nous devons énoncer les lignes directrices et le processus et, collectivement, en tant qu'organismes nationaux de sport, fixer les lignes directrices dans le cadre desquelles les provinces devront agir avec nous. Si elles agissent avec nous, elles y gagneront sur le plan des possibilités de financement, du soutien aux cliniques au stade du développement et d'un appui aux initiatives de développement à long terme, et cetera. Si elles ne souhaitent pas se plier aux lignes directrices, elles pourraient ne pas tirer avantage de ce modèle.

Il faut parfois nous montrer fermes en nouant une relation. D'un autre côté, nous devons démontrer qu'il y a un avantage monnayable à prendre part à l'initiative.

Les organes provinciaux demandent ce qu'il y a là-dedans pour que cela vaille la peine pour elles de participer et d'améliorer le processus dont j'ai parlé.

Le sénateur Kochhar : Vous n'avez pas répondu à la question de savoir comment les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral pourront collaborer pour tirer le wagon dans la même direction.

M. Sawicki : La solution se trouve dans les lignes directrices. Il nous faut charger un comité de créer des lignes directrices pour un effort concerté en matière de sport.

Le sénateur Kochhar : Qui créerait ces lignes directrices? Toutes les organisations sont très territoriales. Elles ne veulent renoncer à rien qui pourrait affaiblir leur pouvoir et, de cette manière, elles

each other. How do we find a leader who can unite all the organizations and make a consolidated approach to get things done?

Mr. Sawicki: We would need an unbiased third party without vested political interest on either the federal or the provincial side, but with a stake in the pathway that needs to be established.

For leadership I look at individuals such as Bob Steadward and Pat Jarvis. A number of people have many years of experience in the para realm and many might not be working in the right role. We could be utilizing them as the conduit between federal and provincial interests. In that way, we would not be creating a territorial entity but rather a strategy that benefits both the provincial and federal interests.

You must look closely at the current leaders who have much experience and the skills to put together a quality business plan, not only the skills to put together a sports plan. They must be able to rationalize the marketability and the administrative reality. They have to put together a costing model that a provincial sport ministry, a provincial education ministry and a provincial health care ministry can look at and see that it makes sense for them. The model must fit into the federal mandate of the Canadian sport policy and the pieces that the federal government has already built around sports.

Does that make sense?

Senator Kochhar: Yes, it does.

What can we do to make our provincial education systems realize that input at the bottom level in sports and physical activity will pay very high dividends for the health care system? Is there a body that can initiate that? We have only 10 per cent as many physically disabled athletes as we have able-bodied athletes, and only 3 per cent of that 10 per cent take part in activities, compared to 37 per cent of able-bodied athletes.

How can you people tell the provincial governments how to integrate these policies toward education and health?

Mr. Sawicki: I will give you an example that is happening in real time. I was on the Canadian Paralympic Committee board for eight years. I stepped down from the board so that I could work on a project through CPC to access data from provincial education ministries. We looked at the education piece. We met with the education ministry in British Columbia and asked for certain data on individuals with disabilities. We knew that children are coded in various ways in each province, and that traditionally, coding information has not been accessible. If the Canadian Paralympic Committee had access to the coded data around individuals with disabilities from kindergarten to grade

ne s'aident pas les unes les autres. Comment trouver un leader qui pourra rassembler toutes les organisations pour mettre au point une approche unifiée et accomplir les choses?

M. Sawicki : Il nous faudrait une tierce partie impartiale dénuée d'un quelconque intérêt politique du côté fédéral ou provincial, mais qui prendrait part au processus qui doit être établi.

Pour ce qui est des leaders, je songe à des gens comme Bob Steadward et Pat Jarvis. Un certain nombre de personnes comptent de nombreuses années d'expérience dans le domaine des parasports, et beaucoup n'assument peut-être pas un rôle à leur mesure. Nous pourrions faire appel à eux en tant que canal de communication entre les intérêts fédéraux et provinciaux. De cette manière, nous ne créerions pas une entité territoriale, mais plutôt une stratégie qui profiterait tant aux intérêts des provinces qu'à ceux du fédéral.

Il faut s'intéresser de près aux dirigeants actuels qui ont une grande expérience et les compétences voulues pour dresser un plan d'affaires de qualité, pas seulement les compétences nécessaires pour établir un programme sportif. Ils doivent être en mesure de bien faire valoir les avantages de leur plan, tout en tenant compte de la réalité administrative. Ils doivent mettre en place un modèle d'établissement des coûts réaliste pour les ministères provinciaux responsables des sports, de l'éducation et de la santé. Ce modèle doit par ailleurs cadrer avec le mandat fédéral de la Politique canadienne du sport et les initiatives que le gouvernement fédéral a déjà mises en œuvre à cet égard.

Cela vous paraît sensé?

Le sénateur Kochhar : Oui, c'est logique.

Que pouvons-nous faire pour faire comprendre aux responsables des régimes provinciaux d'éducation qu'investir à la base dans les sports et l'activité physique rapportera gros pour le système de santé? Y a-t-il un organisme qui peut amorcer un tel mouvement? De tous nos athlètes, seuls 10 p. 100 présentent un handicap physique, et seulement 3 p. 100 d'entre eux prennent part à des activités, par rapport à 37 p. 100 pour les athlètes non handicapés.

Que pouvons-nous dire aux gouvernements provinciaux? Comment peuvent-ils intégrer ces politiques vouées à l'éducation et à la santé?

M. Sawicki : Je peux vous parler de quelque chose qui se passe en ce moment. J'ai siégé au Comité paralympique canadien pendant huit ans. Je me suis retiré du comité pour pouvoir travailler, par l'entremise du CPC, sur un projet visant à obtenir des données auprès des ministères provinciaux de l'éducation. Nous avons examiné le volet éducation. Nous avons rencontré les responsables du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, et nous leur avons demandé de nous fournir certaines données sur les personnes handicapées. Nous savons que les enfants sont codés de diverses façons dans chacune des provinces, mais nous n'avions pas cette information. Si le Comité

12, that information could be utilized as a strategic planning tool for sports in deciding where to put facilities, coaching resources, et cetera.

We did not expect to make any headway and within a week, the province said they would be glad to give us that data and that no one had ever asked for it before. Right off the bat I am seeing that no one has really taken the time to ask for the strategic information that is available. We have talked a lot about it, looked for people who can take the lead on it and we have just never gone ahead and done it.

The people we are working with in British Columbia spoke to people in Ontario who asked us to call them. We talked to the people in Ontario and they said they would love to do this. Now we are finding the provinces are saying that this is a neat idea so we have bridged that gap.

In Alberta, we talked to one school board and told them about all of the opportunities for individuals with disabilities at a national sport level, all the way down to the community club level. The school board suggested we talk to all the special needs teachers within our school board. A second school board found out about it so now we have met with the special needs teachers for both school boards and that has started to roll into where now the province has requested that we do presentations to all of the special needs teachers and all of the physical education teachers. We have been presenting at a series of clinics. The emphasis is not really on Paralympic sport but on sport for individuals with disabilities such as physical impairments, sensory impairments or intellectual disabilities. We are more interested in getting as many teachers in various aspects engaged in knowing there is something available for kids.

I come in as a guest presenter or we get an athlete to come in as a guest presenter, and we say that these individuals can go into swimming, athletics, archery, goalball or boccia. We are saying there are a broad variety of things available to them in sport and recreation, and we are finding that the teachers had no awareness of that. They realized there was this podium Paralympic sport that they saw once every two to four years on television, but they had no idea that there were clubs that offered recreational sport. They had no idea that there were provincial programs offering such programs.

Those are the pieces that are starting to happen and it is more a matter of finding people who can take on those roles. The one individual who has created that role in British Columbia and Alberta is an individual who took on a role as the Changing

paralympique canadien pouvait accéder aux données codées concernant les enfants handicapés de la maternelle à la douzième année, quand vient le temps de décider où ériger les installations sportives, offrir les services d'entraîneurs, et cetera, cette information pourrait servir d'outil de planification stratégique.

Nous ne nous attendions pas à faire beaucoup de progrès, mais, une semaine plus tard, la province nous a appris qu'elle nous fournirait avec plaisir ces données, que personne d'autre avant nous n'avait demandé à voir. D'emblée, je constate que personne n'a vraiment pris le temps d'aller chercher les renseignements stratégiques disponibles. Nous en avons beaucoup parlé, nous avons voulu trouver quelqu'un qui prendrait le dossier en main, mais nous ne sommes jamais passés à l'action.

Les gens avec qui nous travaillons en Colombie-Britannique ont parlé avec des gens de l'Ontario, qui nous ont demandé de les appeler. Nous en avons discuté avec eux, et ils se sont montrés très intéressés à travailler avec nous. Nous constatons que les provinces pensent que c'est une bonne idée, alors nous devons combler ces lacunes.

En Alberta, nous avons communiqué avec un conseil scolaire et nous lui avons parlé de toutes les possibilités sportives s'offrant aux personnes handicapées, du niveau national jusqu'au club communautaire. Le conseil scolaire nous a suggéré d'en parler à tous leurs enseignants travaillant auprès des enfants en difficulté. Un autre conseil scolaire en a entendu parler, et nous avons donc rencontré les enseignants en enfance en difficulté des deux conseils scolaires. Cela a fait boule de neige, et la province veut maintenant que nous fassions des présentations devant tous les enseignants travaillant auprès des enfants en difficulté et de tous les enseignants d'éducation physique. Nous offrons en ce moment une série d'ateliers. L'accent n'est pas vraiment mis sur les sports paralympiques, mais plutôt sur les sports offerts aux personnes handicapées, notamment aux personnes souffrant d'un handicap physique, de déficience sensorielle ou de déficience intellectuelle. Nous voulons surtout que le plus d'enseignants possible, peu importe leur domaine, sachent que des activités sont offertes pour les enfants.

C'est moi qui agis comme animateur, ou encore nous invitons un athlète à venir animer les ateliers. Nous leur parlons de la natation, de l'athlétisme, du tir à l'arc, du goalball et du jeu de boules, et nous leur disons que plusieurs choix s'offrent à eux en fait de sports et d'activités récréatives. Nous constatons que les enseignants ne sont pas au courant de ces choses. Ces derniers savaient que des jeux paralympiques, avec médaillés, étaient présentés à la télévision tous les deux ou quatre ans, mais ils n'avaient jamais entendu parler des clubs permettant de pratiquer des sports récréatifs. Ils ne savaient absolument pas que des programmes provinciaux encadraient ce genre d'activités.

C'est le genre d'initiatives qui commencent à prendre forme, et le défi maintenant consiste davantage à trouver des gens qui sont prêts à jouer ce rôle. La personne qui a amorcé ce mouvement en Colombie-Britannique et en Alberta est la coordonnatrice du

Minds, Changing Lives coordinator for Alberta. She happens to be a former teacher and a former curricula writer and that got her in the door into that educational realm.

Are we looking for the people? Are we looking for people who have that health care background and have a strong leadership role in that health care area that are interested in sport? Do we have teachers who have curricula knowledge who are interested in sport? Those are the people we need to engage amongst the federal and provincial community to remove that territorialism, because then territorialism becomes irrelevant. It becomes about the kids. It is about the kids having the ability to be part of something. Whether it is the province that does it or the federal government that does it becomes secondary at that point. I realize that sounds nice in a lot of ways, but there still has to be funding and support behind that.

If you can show the rationale of the reach, then you can find rationale behind funding that reach, rather than find the funding and then trying to find the reach.

Senator Kochhar: Every problem has a solution. This is not a single problem that you cannot solve, yet there are problems that we were not solving. Each province has a provincial organization equal to the Canadian Paralympic Committee. They are called Paralympic Ontario, Paralympic B.C. and Paralympic Alberta. Nationally the federal government is looking after them pretty nicely, but what is happening to the provincial organization is very pathetic. In Ontario, the whole organization gets \$134,000 a year. For that amount you cannot even rent an office or hire one person to run the organization. How do you solve those kinds of inequities between federal and provincial jurisdictions?

Mr. Sawicki: You are asking me a tough question.

Ms. Blaine: I can make a comment. All of the provinces and territories signed off on the Canadian Sport Policy. The bilateral funding is a tremendous initiative where it is partly funded by the province and partly funded by the federal government and there have been a number of initiatives in the disability area. We need to take the next step and move those across the country.

I am not sure that any of us in the disability sport world are territorial. We want to ensure that the opportunities are there. There is plenty of work to do in our organization so if someone is doing a good job of it we do not want to be territorial for sure.

programme Nouvelles perspectives, vie nouvelle en Alberta. C'est une ancienne enseignante qui a travaillé à l'élaboration de programmes d'enseignement, et c'est ce qui l'a amenée à faire ce qu'elle fait aujourd'hui.

Est-ce qu'on s'efforce de trouver ces personnes? Tentons-nous de trouver des gens qui ont de l'expérience dans le domaine des soins de santé, qui occupent une place prépondérante dans ce secteur et qui s'intéressent aux sports? Y a-t-il des enseignants qui connaissent bien les programmes d'enseignement et qui s'intéressent aux sports? C'est ce genre de personnes que nous devons trouver, et nous devons favoriser leur engagement au sein de la collectivité fédérale-provinciale afin d'éliminer le territorialisme, car celui-ci n'aura alors plus d'importance. Les projecteurs doivent être braqués sur les enfants. L'objectif, c'est de permettre aux enfants de participer à des activités. Que l'initiative provienne des provinces ou du gouvernement fédéral, cela importe peu. Je sais que c'est bien joli dit de cette façon, mais qu'il faut quand même aller chercher du financement et du soutien quelque part.

Si on peut justifier l'objectif à atteindre, on peut justifier son financement, plutôt que de trouver le financement pour ensuite tenter d'atteindre son but.

Le sénateur Kochhar : Il y a une solution pour chaque problème. Il n'est pas question d'un seul et unique problème qu'il est impossible de régler, mais il faut reconnaître qu'on a négligé de corriger certaines choses. Toutes les provinces ont un organisme équivalent au Comité paralympique canadien. C'est vrai en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. Au niveau national, le gouvernement fédéral se montre assez généreux, mais c'est loin d'être reluisant du côté provincial. En Ontario, l'organisme reçoit en tout 134 000 \$ par année. Ce montant ne leur permet même pas de louer des locaux ou d'embaucher quelqu'un pour diriger l'organisation. Comment remédier à ces iniquités entre les gouvernements fédéral et provinciaux?

M. Sawicki : C'est une question très difficile que vous me posez.

Mme Blaine : Je peux formuler quelques commentaires, si vous me le permettez. L'ensemble des provinces et des territoires ont approuvé la Politique canadienne du sport. L'initiative de financement bilatérale, qui prévoit un financement partagé entre les provinces et le gouvernement fédéral, est fantastique. Elle a permis de mettre en place différents programmes à l'intention des personnes handicapées. Nous devons maintenant passer à l'étape suivante et faire progresser les choses à travers le pays.

Je ne crois pas que les intervenants du monde des sports adaptés soient territoriaux. Nous voulons nous assurer que les possibilités sont là. Il y a beaucoup de travail à faire au sein de notre organisation, alors si nous trouvons quelqu'un d'efficace, nous ne voulons certainement pas nous en priver pour une question de territoire.

Just to correct you, there are not Paralympic organizations in every province. There are in many provinces. Again, it is fairly diverse so that model is not one that exists, nor is it one that every province wants to have exist. It works very well in some cases but we need to look at each of the provinces individually.

Senator Hubley: In most of the sports for able-bodied youth, there is a definite youth program. That youth program also has achievement benchmarks that young children feeding into their natural competitive natures enjoy reaching a certain level and then getting a small reward for that achievement. I am thinking of swimming where they go through many levels of badges and medals and so on to whatever height they would like to achieve in swimming. The same thing goes in hockey.

I wonder for the para-sports person, do you have such bench levels for your activities? It may be something that perhaps would not pertain so much to you as it might be to the vision or hearing impaired athletes. Would that be something that you have? Is it something you think would be advantageous to young people getting involved?

Mr. Sawicki: Part of the way I look at this is that there is a congenital component where we have many children who follow a similar chronological pathway to some degree and we try to emulate some of the standards in what you are talking about, in various sports activities. Similar abilities are reached so that you get recognition for that ability.

For a newly acquired disability especially, you may have a 25-year-old who is entering a sport at essentially what is the 10-year-old level of the sport. There we really talk about the age of experience and you are trying to provide the age of experience parallel for that individual, so how are we recognizing those individuals. It is still a standard of you have accomplished the ability to do this level of the sport and you are recognized for it.

What we do not necessarily do in the para side is we do not necessarily have the badge that says you have reached this, whereas in the able-bodied side we may have that.

A quick thought is the idea of creating a club mark type structure to where if you are a club that offers high performance sport for both able-bodied and disabled you are a gold level club mark sport. If you offer development level programs but it has to include both the disability and the able-bodied component, then you are recognized as a silver level club. It is not intended to differentiate the quality of club; it is intended for parents who are shopping for opportunities to put their kids into a program that I know that a gold mark club, a silver mark club, or a bronze mark club tells me there is a disability component available within this club. That is a potential solution. That would create something that could be shared between a provincial and a federal foundation. There could be a badge created that would allow a club to advertise itself as supporting the disability component.

Je me permets de vous corriger. Ce ne sont pas toutes les provinces qui ont un comité paralympique. C'est toutefois le cas pour plusieurs. Encore là, il n'y a pas de modèle universel, et ce n'est pas ce que veulent toutes les provinces non plus. Cela peut très bien fonctionner dans certains cas, mais il faut tenir compte des réalités de chacune des provinces.

Le sénateur Hubley : Dans la plupart des sports offerts aux jeunes non handicapés, il y a un programme spécifique à leur intention. Ce programme est également assorti d'objectifs repères qui font appel à la nature compétitive des jeunes enfants, les incitant à atteindre différents niveaux pour obtenir une petite récompense. En natation, par exemple, ils doivent passer par une série de badges et de médailles, peu importe le niveau qu'ils souhaitent atteindre. C'est la même chose pour le hockey.

Y a-t-il aussi ce genre de repères dans les sports adaptés? Peut-être que ce n'est pas aussi pertinent pour vous que ce ne le serait pour les athlètes non-voyants ou malentendants. Est-ce que cela existe déjà? Pensez-vous que cela pourrait encourager les jeunes à participer aux activités?

M. Sawicki : Quand il s'agit de handicaps congénitaux, nous avons des groupes d'enfants assez nombreux qui suivent à peu près la même chronologie, et c'est alors possible de reproduire certains des paliers auxquels vous faites référence dans plusieurs activités sportives. Ils peuvent acquérir des habiletés semblables et obtenir une certaine reconnaissance.

Dans le cas de handicaps acquis, particulièrement si c'est récent, il se peut qu'une personne de 25 ans se lance dans un sport au niveau auquel sont habituellement rendus les enfants de 10 ans. On parle ici de l'âge d'expérience, et on tente de déterminer l'âge d'expérience parallèle pour cette personne, alors comment établir des jalons? On renvoie encore à une norme déterminant le niveau d'habileté dans un sport donné et pour lequel on est récompensé.

À la différence des sports traditionnels, il n'y a pas nécessairement de badge pour indiquer le niveau atteint dans les sports adaptés.

Je glisse rapidement cette idée de créer une structure selon laquelle les clubs offrant des sports de haut niveau autant pour les athlètes non handicapés que pour les athlètes handicapés pourraient être désignés comme des clubs de niveau or. Si un club offre des programmes de développement à ces deux catégories d'athlètes, il obtient le titre de club de niveau argent. L'intention n'est pas de juger de la qualité du club; le but est de permettre aux parents qui cherchent un programme pour leur enfant de savoir que des activités sont offertes pour les personnes handicapées dans les clubs de niveau or, argent et bronze. C'est une solution possible. C'est une initiative qui pourrait être partagée entre les provinces et le gouvernement fédéral. On pourrait créer un insigne qui permettrait à un club de s'annoncer comme un club offrant des programmes pour les personnes handicapées.

Ms. Blaine: In my presentation, I indicated a need for a long-term athlete development model in blindness. That is exactly what that model would do. We know that growth development and acquisition of motor skills is significantly different for children who are blind. That model does not exist and we desperately need it.

Mr. Hahto: In our sport, we have quite a comprehensive standards program aimed at swimmers with a disability through records and provincial and national teams.

I echo what Mr. Sawicki just said. In our sport, we also have a club excellence program. Part of the reason is to shape the behaviours of clubs, and that includes the ins and outs of offering programs for swimmers with disabilities because many times there is a bit of fear about how to do that. The knowledge and the awareness just does not exist. Our club excellence program tries to alleviate some of the fears and point out some best practices.

The Chair: You talked about integration and race. I would like to hear from all three of you on what percentage of girls participate in your organization. Second, approximately what percentage is non-Caucasian?

Mr. Hahto: Our sport is roughly 55 per cent female and 45 per cent male. There is no difference between able-bodied and para swimmers. Caucasians make up approximately 90 per cent of participants in our sport.

Mr. Sawicki: In the para element of our sport, about 20 per cent to 25 per cent are female. Non-Caucasian participation is probably the fastest growing area for us. We currently have about 80 per cent Caucasian, but that is transitioning quickly now. Our up and coming group of athletes is probably 40 per cent non-Caucasian at this point.

Ms. Blaine: The participation level of males and females is similar. We know from research that there is less of a discrepancy between blind males and blind females than there is between the sighted population. Unfortunately, both the blind populations have very low fitness levels.

I do not have an exact number for non-Caucasian participation, but I could get that for you. We do know that the incidence of blindness and vision impairment increases with some specific populations, including the native population.

Mme Blaine : Dans ma présentation, j'ai indiqué qu'il fallait mettre en place un modèle de développement à long terme pour les athlètes aveugles. C'est exactement ce que ferait ce modèle. Nous savons que les enfants aveugles n'ont pas le même développement que les autres enfants et que l'acquisition des habiletés motrices ne se fait pas du tout au même rythme. Rien n'est offert en ce moment, et nous avons désespérément besoin d'un tel modèle.

M. Hahto : Dans notre sport, nous avons un programme de normes assez exhaustif pour les nageurs handicapés, qui peuvent faire partie d'équipes nationales et pour lesquels on enregistre les temps records.

J'abonde dans le même sens que M. Sawicki. Dans notre sport, nous avons aussi un programme d'excellence à l'intention des clubs. Le but de ce programme est notamment d'encadrer les activités des clubs, et cela comprend les tenants et aboutissants entourant les programmes de natation pour personnes handicapées, car les clubs ont souvent peur de se lancer dans cette aventure. Les gens ne savent tout simplement pas comment procéder. Notre programme d'excellence vise à apaiser certaines de ces craintes et à faire valoir quelques-unes des meilleures pratiques.

La présidente : Vous avez parlé d'intégration et d'origines ethniques. J'aimerais que chacun d'entre vous me dise quel est le pourcentage de jeunes filles qui participent à vos activités. Aussi, quel est le pourcentage approximatif de vos participants qui ne sont pas de race blanche?

M. Hahto : Nous avons environ 55 p. 100 de nageuses pour 45 p. 100 de nageurs. Le ratio est le même chez les nageurs non handicapés et les nageurs handicapés. Quelque 90 p. 100 de nos participants sont de race blanche.

M. Sawicki : Dans le volet paralympique de notre sport, environ 20 à 25 p. 100 de nos athlètes sont de sexe féminin. La participation des groupes ethniques croît à bon rythme, probablement la croissance la plus marquée pour nous. Actuellement, notre effectif est composé de personnes de race blanche à 80 p. 100, mais cette proportion change rapidement. Notre groupe d'athlètes de la relève compte probablement 40 p. 100 de personnes qui ne sont pas de race blanche en ce moment.

Mme Blaine : Nous avons autant de participants masculins que féminins. Des études nous ont appris que l'écart est moins marqué chez les non-voyants que chez les voyants. Malheureusement, les non-voyants, autant les hommes que les femmes, affichent un très faible niveau d'activité physique.

Je n'ai pas le nombre exact de participants qui ne sont pas de race blanche, mais je peux obtenir cette information pour vous. Nous savons toutefois que l'incidence des handicaps visuels est plus élevée chez certaines populations, dont la population autochtone.

The Chair: Thank you all. You have stretched our minds and made us concerned about issues about which you are concerned.

Good luck to all of you.

(The committee adjourned.)

La présidente : Merci à vous tous. Vous nous avez poussés à réfléchir et vous avez réussi à nous sensibiliser à des questions qui vous tiennent à cœur.

Je souhaite bonne chance à chacun d'entre vous.

(La séance est levée.)

SENATE

SÉNAT



CANADA

Training in Afghanistan: Include Women

**Standing Senate Committee
on Human Rights**

The Honourable Nancy Ruth
Chair

The Honourable Mobina S. B. Jaffer
Deputy Chair

December 2010

Ce document est disponible en français.

Available on the Parliamentary Internet:
www.parl.gc.ca
(Committee Business – Senate – Reports)
40th Parliament – 3rd Session

TABLE OF CONTENTS

MEMBERS	1
ORDER OF REFERENCE	3
EXECUTIVE SUMMARY	5
The Committee's Recommendations.....	6
INTRODUCTION	9
THE COMMITTEE'S APPROACH	11
A. The Advancement of Universal Values, Grounded in the Local Context.....	11
B. Women's Rights: One of Five Canadian Priorities.....	12
KEY AREAS OF FOCUS FOR CANADA	13
A. Reconciliation.....	13
B. Security	15
C. Justice, the Rule of Law and Gender	18
D. Education	21
E. Small-Scale, Local Development should be prioritized where possible.....	24

MEMBERS

The Honourable Nancy Ruth, Chair
The Honourable Mobina S. B. Jaffer, Deputy Chair

The Honourable Senators:

Raynell Andreychuk
Salma Ataullahjan
George Baker, P.C.
Patrick Brazeau
Elizabeth Hubley
Vim Kochhar
Rod A. A. Zimmer

Ex-officio members of the committee:

The Honourable Marjory LeBreton, P.C., (or Gérald Comeau) and James Cowan (or Claudette Tardif).

Other Senators who have participated from time to time in the study:

The Honourable Senators Joyce Fairbairn, Elizabeth Marshall and Donald H. Oliver.

Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament:

Allison Goody, Julia Nicol and Julian Walker, analysts.

Clerk of the Committee:

Adam Thompson

ORDER OF REFERENCE

Extract of the Journals of the Senate, Tuesday, November 3, 2010:

The Honourable Senator Nancy Ruth moved, seconded by the Honourable Senator Segal:

That the Standing Senate Committee on Human Rights be authorized to examine and report on the role that the Government of Canada may play in supporting the promotion and protection of women's rights in Afghanistan after Canada has ended its combat operations in 2011; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than December 16, 2010, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

Gary W. O'Brien
Clerk of the Senate

EXECUTIVE SUMMARY

Canada's combat mission in Kandahar will end in 2011. The government has decided to refocus Canada's military contribution to the North Atlantic Treaty Organization (NATO)-led mission in Afghanistan on a training role until 2014. Within this context, the Standing Senate Committee on Human Rights examined the role that the Government of Canada can play in supporting the promotion and protection of women's rights in Afghanistan.

Women's participation in society is an integral component of good governance and sustainable economic and social development. Therefore, the Committee recommends that Canada make the advancement of women's rights a fundamental element of its approach to Afghanistan post-2011. In addition to this overarching recommendation, the Committee has identified five areas of focus:

- **Political reconciliation:** Afghan women must be fully supported so that they can assume meaningful roles in any future peace negotiations and work to protect women's rights.
- **Security:** To acquire the tools needed to gain the trust of local communities and to uphold the rule of law, Afghan security forces need training in community policing, UN Security Council resolution 1325, women's rights and civilian protection. The trainers themselves - Canada's armed forces and police - require gender sensitive training.
- **Justice:** Perpetrators must be held accountable for crimes committed against women. Capacity-building and awareness-raising initiatives across the justice system are needed to implement existing laws, such as the Elimination of Violence against Women law.
- **Education:** Education is central to sustainable development in Afghanistan. The education system and literacy programs require further resources, and a community-driven approach. Canada should also prioritize secondary and post-secondary education.
- **Local development:** Economic and social development assistance should target small-scale, local initiatives. Moreover, as they have benefited less than women living in urban centers since 2001, an increased focus on women in rural communities is required.

To safeguard women's rights, the Committee recommends that the Government of Canada ensure that its support for any national peace process that emerges in Afghanistan is framed by two

fundamental principles: women's meaningful participation in the peace negotiations and the full preservation of women's rights, such as those currently guaranteed in the country's Constitution. It's timely for Canada to implement its recent Action Plan on the UN Security Council resolutions on women, peace and security, as well as the recommendations from this Committee's 2010 report on that same subject.

The Committee's Recommendations

- 1. The Committee recommends that the Government of Canada include the advancement of women's rights as one of its five priorities for Afghanistan post-2011, consistent with its obligations under United Nations Security Council Resolution 1325 on women, peace and security.**

In Afghanistan, the Committee recommends that the Government of Canada:

- 2. Provide capacity building support and resources for women so that they can be effective participants in any future national peace negotiations, with particular attention given to the needs of rural women.**
- 3. Ensure that Canadian diplomatic and financial support for any national peace process that emerges in Afghanistan is framed by the following fundamental principles:**
 - a. The meaningful participation of Afghan women from diverse backgrounds and the promotion of gender sensitive approaches to the negotiations.**
 - b. The full preservation of women's rights protections, such as the existing equality rights in the Constitution.**
- 4 Expand the emphasis on community policing, women's rights, the rule of law and civilian protection in the training provided to the Afghan National Security Forces.**
- 5 Promote gender sensitive training for Afghan and Canadian security sector forces, including on the Elimination of Violence Against Women law.**
- 6 Assist the Afghan government to make concerted efforts to recruit female police officers and soldiers and to eliminate barriers to their participation in the security sector.**
- 7 Assist the Afghan government to develop local civilian monitoring committees to review the activities of security sector personnel.**
- 8 Direct its development assistance:**

- a. To capacity-building throughout the entire justice sector, particularly in remote communities, which should include support for civil society actors involved in justice policy advocacy and/or the provision of legal services.
 - b. To strongly encourage the Afghan government to hold perpetrators of violence against women accountable and to disallow those same perpetrators from holding positions in government.
 - c. To promote initiatives to implement and raise public awareness of the Elimination of Violence Against Women Law.
9. Continue to focus considerable resources on the expansion of literacy training for women and girls, with far greater attention given to rural areas.
10. Support an approach to primary education that encourages local ownership of education, based on small, community-level schools.
11. Place a priority on secondary and post-secondary education, ensuring that the needs of rural women and girls are met, that culturally appropriate infrastructure is in place, and that the practical skills training needed to build women's human capital, such as medical and scientific knowledge and engineering, is prioritized.
12. Establish, in concert with the Afghan government and other international donors, a scholarship program to enable women to attend post-secondary institutions, which should include dedicated spaces for girls from rural areas.
13. The Committee recommends that when the Government of Canada takes the recommendations in this report into account, they put special emphasis on Pashtun women.
14. The Committee recommends that, in its economic and social development assistance in Afghanistan, the Government of Canada prioritize small-scale and localized projects that reflect the will of those affected.

INTRODUCTION

As Canada changes its role in Afghanistan, our country has a new opportunity to support the rights of Afghan women by adopting a coherent development approach. Up to now, efforts by the international community to promote women's rights in Afghanistan have been ad hoc and inconsistent. The Standing Senate Committee on Human Rights therefore believes that Canada must take concerted steps to prioritize women's rights in that country, bringing informed approaches based on what we have learned.

Progress has been made since the international community's involvement began in 2001, which can be built upon: more girls are attending school; some women are voting in elections; some women occupy decision-making positions; and important new institutions have been established such as the Afghan Independent Human Rights Commission (AIHRC) and the Ministry of Women's Affairs.

Nevertheless, at the end of 2010, Afghanistan is at an important crossroads. The Afghan government as well as many North Atlantic Treaty Organization (NATO) governments have argued that the longer term stabilization of the country will likely require a political settlement. The Committee's witnesses argued that advances made since 2001 with respect to women's rights could be compromised by demands pursued, or choices made, by the parties at the negotiating table, including the Government of Afghanistan, tribal leaders and the Taliban. The Committee strongly believes that this cannot be allowed to happen. While stability and security are critical, the development of Afghanistan is equally important. Canada must use all the tools and leverage at its disposal – bilaterally and in partnership with NATO and the United Nations (UN) – to preserve existing women's rights in Afghanistan, while also laying the groundwork for the sustainable enhancement and enforcement of these rights (e.g. fairness in customary law, complaints to the human rights commission, access to courts and fair policing). In adopting this approach, Canada and NATO would only solidify the chances of success for their objectives in the country, given that women's meaningful participation in society is an integral component of good governance and sustainable economic and social development.

The next three years present a window of opportunity, given Canada's decision to end its combat mission in Kandahar in 2011 and plans to refocus its military involvement on a training role until

2014. Canada can use this period to help establish the groundwork for Afghans and Afghan institutions to be in a strong position to continue progress over the long term. This is an ideal moment for Canada to prioritise a critical issue - women's rights - and to make a significant contribution to Afghanistan's development over the long term. As Canada takes its next steps in Afghanistan, it also has a timely opportunity to implement its recent Action Plan on the UN Security Council Resolutions on Women, Peace and Security, as well as implement the recommendations from this Committee's November 2010 report on that same subject.¹

¹ Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT), *Building peace and security for all*, October 2010, http://www.international.gc.ca/START-GTSR/women_canada_action_plan-plan_action_femme.aspx?lang=eng. The Committee's report on UNSC Resolution 1325, *Women, Peace and Security: Canada Moves Forward to Increase Women's Engagement*, was tabled on November 18, 2010. It can be accessed here:

<http://www.parl.gc.ca/40/3/parlbus/commbus/senate/com-e/huma-e/rep-e/rep05nov10-e.pdf>.

THE COMMITTEE'S APPROACH

A. The Advancement of Universal Values, Grounded in the Local Context

Western governments, non-governmental organizations (NGOs) and individuals are often criticized for imposing “western values” on other countries when they seek to promote women’s rights. However, Afghan women have clearly and consistently indicated that they do not share this view. The Committee was told that these women speak of their desire for improved access to services like quality education, skills development and healthcare. Local demand for political rights, despite the risks, was demonstrated by the fact that there were more women candidates in the September 2010 parliamentary elections than in the 2005 elections when the campaign environment was much safer. All too often, charges of the imposition of “western values” are used by extremist and conservative elements of society as a pretext to stifle women’s points of view. As Dr. Sima Samar, Chairperson of the Afghan Independent Human Rights Commission, stated in her written submission to the Committee, “Human rights are global human values as well as Afghan values.”²

Though fundamental human rights are universal values, local realities must also be taken into consideration. Every society is informed by its history, traditions, and experiences. Rather than denying local culture and religion, these very elements should be used as points of reference to explain and legitimate human and women’s rights. Thus, while universal values must provide the framework for the international community’s overall approach in Afghanistan, as Carla Koppell of the Hunt Alternatives Fund told the Committee, there is “a real opportunity to let those who are local frame the issue.”³

The Committee acknowledges that striking the right balance between respect for the local context and adherence to international human rights standards is no simple task. Nonetheless, the Committee is convinced that, if the international community works in close partnership with the Afghan government and with a diverse range of local societal actors - so long as women are included and allowed to speak with their own voices – that such a balance is possible. Afghanistan ratified the International Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women

² Written submission provided to the Committee. All testimonies referenced in this report were taken during the 3rd Session of the 40th Parliament.

³ Evidence, 22 November 2010.

(CEDAW), among other international human rights conventions, and it was the Afghan government that decided to enshrine gender equality in its 2004 constitution. The critical task now is for the international community to work with Afghans to prevent the erosion of such rights and create the space in which Afghan women and women's rights advocates feel safe to conduct and further their work.

B. Women's Rights: One of Five Canadian Priorities

The international community, including Canada, has promoted women's rights in Afghanistan since the mission began in 2001. This support is demonstrated by the series of development and financing commitments undertaken by both the Government of Afghanistan and the international community, beginning with the Bonn Agreement and continuing through the most recent conference in Kabul in July 2010.

To build on these commitments, Canada should make the advancement of women's rights a fundamental and active element of its strategy for Afghanistan post-2011, in addition to the four priorities already outlined by the Government of Canada: children and youth; security, the rule of law and human rights; regional diplomacy; and, humanitarian assistance. The government has committed to women's rights promotion as part of the latter initiatives, but in the absence of a stand-alone priority, it is unlikely that sufficient regard, resources and personnel will be devoted specifically to the status of Afghan women. Gender perspectives should be fully integrated into Canada's engagement in the other four policy areas. This is an important opportunity for Canada to demonstrate leadership internationally and encourage concrete action on women's rights. As Kevin McCort, President and Chief Executive Officer of CARE Canada, told the Committee, "There is a vacancy, and Canada has both the credibility and the structure to fill it."⁴

- 1. The Committee recommends that the Government of Canada include the advancement of women's rights as one of its five priorities for Afghanistan post-2011, consistent with its obligations under United Nations Security Council Resolution 1325 on women, peace and security.**

⁴ Evidence, 15 November 2010.

KEY AREAS OF FOCUS FOR CANADA

A. Reconciliation

All those women who have been vocal, MPs and women's rights activists know they will be the first to be killed if a Taliban government comes back into power.⁵

Lauryn Oates, Canadian Women for Women in Afghanistan (CW4WA)

Many NGOs and Afghan women are concerned that the Government of Afghanistan could eventually sacrifice women's rights both in response to demands from certain quarters in Afghanistan and in exchange for peace with the insurgents. The Government of Canada has also expressed such concerns to its counterparts in Afghanistan. As Rachel Reid of Human Rights Watch explained, these anxieties flow from recent history:

This is a government that has shown itself very capable of trading away women's rights when it is politically expedient to do so, whether it is with the Sharia Personal Status law ... or when President Karzai freed some gang rapists from jail well before their term had ended because he wanted to do a favour for a political ally...There have been many occasions when women's rights have been traded away, despite the supposed protection of the constitution.⁶

Ms. Reid also told the Committee of the chilling occurrence in Taliban-controlled areas where threatening “night letters” have been sent to women who, for example, work in a school.⁷

For women, reconciliation without gender equality as an underlying principal is extremely dangerous. As stated by Nipa Banerjee of the University of Ottawa’s School of International Development and Global Studies, “Women want a just peace process... and not [to] be treated as bystanders and mere victims of circumstances.”⁸ One of the most effective means to guard against any potential dismantling of women’s rights protections is by including women themselves in the talks.

⁵ Evidence, 22 November 2010.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

⁸ Evidence, 15 November 2010.

As the Committee discussed in its report on United Nations Security Council Resolution 1325 (UNSC Resolution 1325) on women, peace and security, women must be provided with the opportunity to take on meaningful roles in peace negotiations to ensure that their concerns are respected and adequately addressed. Kevin McCort (CARE Canada) explained that:

[P]rogress has to be measured by results, not just presence. Canada can be the one that pushes for the right safeguards for women's rights and participation to be put into place. No one else is doing it.⁹

The individual women involved in the negotiations also matter, as some may feel pressure to support powerful political interests or men's agendas. As Professor Cheshmak Farhoumand-Sims of Saint Paul University told the Committee, “gender-sensitive Afghan women”¹⁰ who will focus on women's rights protections are needed. By building a peace process that is more inclusive of diverse societal actors, Afghanistan would also be increasing the number of people in the country who feel that they have an interest in the peace.

Given the high stakes for women raised by the prospect of peace negotiations with the insurgents, building support for women's rights at the local level is more important than ever (an issue that will be discussed in detail at the end of this report). If local communities see the benefits of women's advancement, including better health and increased incomes, they are more likely to protect women's rights, regardless of what the elite political class might agree to in any reconciliation process.

Canada has a significant diplomatic, military and development presence in Afghanistan. If need be, it can use that leverage to apply pressure on the Afghan government to demand continuing protections for women's rights as part of any future national reconciliation process or peace deal with the Taliban. While strict policy conditionality is not popular in current thinking about development assistance, the alternative is far worse. The challenges and sacrifices tied to Canada's continuing involvement in Afghanistan are immense, and the desire of many to pursue a mitigating strategy that would permit an expeditious exit of the West from Afghanistan is understandable. However, the Committee strongly believes that Canada must do everything in its power to safeguard and ensure that women's rights are affirmed, acknowledged and by no means abandoned.

⁹ Ibid.

¹⁰ Evidence, 22 November 2010.

In Afghanistan, the Committee recommends that the Government of Canada:

- 2. Provide capacity building support and resources for women so that they can be effective participants in any future national peace negotiations, with particular attention given to the needs of rural women.**
- 3. Ensure that Canadian diplomatic and financial support for any national peace process that emerges in Afghanistan is framed by the following fundamental principles:**
 - a. The meaningful participation of Afghan women from diverse backgrounds and the promotion of gender sensitive approaches to the negotiations.**
 - b. The full preservation of women's rights protections, such as the existing equality rights in the Constitution.**

B. Security

Improving the security situation in Afghanistan would not only improve the living conditions of women in that country, but also enhance their access to public spaces, economic opportunities and social services.

To establish security over the long term, Canada's government has identified the training of the Afghan National Security Forces (the Afghan National Army and the Afghan National Police) as one of its main priorities. The Committee is interested in the specific content of this training. As discussed in detail in the Committee's recent report on the implementation of UNSC Resolution 1325, gender-sensitive training for security forces is essential to human security, justice, accountability and community trust.¹¹ The Committee recommended that comprehensive instruction on gender priorities in and different perspectives of armed conflict must be integrated throughout the courses given to the Canadian military and police as well as the foreign military and police forces that they train. Further, the Committee recommended that both the Canadian Forces and the RCMP do the following: enhance their capacity by having advisers with specific expertise in gender issues relevant to the conflict zone, set clear objectives to increase the proportion of deployed female personnel to 20 per cent by 2015, and increase the number of women appointed to high-level leadership positions.

¹¹ *Women, Peace and Security: Canada Moves Forward to Increase Women's Engagement*, tabled November 18, 2010, <http://www.parl.gc.ca/40/3/parlbus/commbus/senate/com-e/huma-e/rep-e/rep05nov10-e.pdf>.

The Committee learned from CARE Canada that Afghan police currently receive only a half hour of training on women's rights and four days on community policing out of eight weeks of total training. As David Cortright of the Kroc Institute for International Peace Studies at the University of Notre Dame stated before the Committee, "We cannot just give these service members guns and send them out unless they have a real understanding of the rule of law and human rights training."¹²

Donor governments have tended to focus on the quantity of trained personnel more than their quality, which directly affects how trainees perform in the field. The Committee welcomes the Government of Canada's recent training efforts, including the mentorship provided to the Gender and Human Rights Unit at the Afghan Ministry of the Interior and the training given to Afghan police officers in human rights. But, it strongly encourages the government to intensify its work in this area.

Training on community policing, UNSC Resolution 1325, women's rights, gender sensitivity and civilian protection obligations will improve operational effectiveness by providing tools for the armed forces to gain the trust of local communities. In turn, the latter will be more likely to report crimes and provide more reliable information on insurgent activities. Training must be designed to inculcate a respect for the rule of law and a sense of responsibility to the citizenry. On the latter point, some witnesses suggested that a basic mechanism for independent civilian oversight of police and military activities could help to build accountability and enhance acceptance of the security forces amongst local communities.

To reach these objectives, training needs theoretical and practical components:

- Training on legal rights and obligations with respect to women's rights (constitutional, Islamic, civil and international law);
- Training on legal procedures and requirements (burden of proof, evidentiary requirements, etc.);
- Training on approaches to the investigation of crimes, particularly crimes against women (how to undertake questioning and record information in a gender-sensitive manner, appropriate ways to work with victims and provide services for victims, etc.);
- The adaptation of training materials and methods of delivery so as to be accessible to illiterate trainees, who currently form the majority of recruits. In keeping with the

¹² Evidence, 22 November 2010.

Committee's observations on the centrality of education, which will be discussed below, literacy training should be incorporated.

For such training to be effective, the same principles must be integrated and taken seriously by those who will be providing the instruction - the Canadian Forces and the RCMP - in their own institutions and internal training programs.

Another important step in establishing effective security forces in Afghanistan is increasing the number of female recruits. This is particularly true in parts of the country where rules around how men and women interact are strict. As Carla Koppell told the Committee, female security sector personnel can provide better "protection to female victims of crime and enabl[e] household searches and investigation of female suspects."¹³ The National Action Plan for the Women of Afghanistan calls for a 20% increase in the number of women in the security forces within ten years and for an eventual critical mass of 30% if there is to be a significant impact on the security sector.¹⁴

Recruitment has only been marginally successful and will likely increase at a very slow pace unless Afghanistan's security sector institutions take concrete steps to build an environment that appeals to women and their families. As the RCMP told the Committee, Afghan female recruits "have very little support from a mainly male command structure. They are characteristically last on the list for equipment, facilities and training."¹⁵ As of June 2010, there were only 1,100 female police officers out of 107,000 and fewer than 1,000 female soldiers.¹⁶

As one means to address recruitment, Sarah Smiles Persinger of the Kroc Institute suggested that female recruits could be given opportunities to learn from other countries with Muslim majority populations which have female members in their police service and armed forces. These female officers could mentor and share their experiences with Afghan women who are considering joining the security forces.

Canada is currently training Afghan women police officers on self-protection and is lately attempting to increase the number of Canadian women involved in training, which are important first

¹³ Ibid.

¹⁴ Ministry of Women's Affairs, *National Action Plan for the Women of Afghanistan*, <http://www.unifem.org/afghanistan/docs/pubs/08/NAPWA/English/NAPWA CHAPTER 4.pdf>.

¹⁵ Assistant Commissioner Graham Muir, RCMP, *Evidence*, 29 November 2010.

¹⁶ Carla Koppel, *Evidence*, 22 November 2010.

steps in applying Resolution 1325 in Afghanistan. As an RCMP official noted in his testimony, “The continued and increased participation of Canadian civilian police women at the front-line and at senior levels is certainly important to the long-term success of our Canadian police mission.”¹⁷ The Committee agrees.

The Committee recommends that the Government of Canada:

- 4. Expand the emphasis on community policing, women’s rights, the rule of law and civilian protection in the training provided to the Afghan National Security Forces.**
- 5. Promote gender sensitive training for Afghan and Canadian security sector forces, including on the *Elimination of Violence Against Women* law.**
- 6. Assist the Afghan government to make concerted efforts to recruit female police officers and soldiers and to eliminate barriers to their participation in the security sector.**
- 7. Assist the Afghan government to develop local civilian monitoring committees to review the activities of security sector personnel.**

C. Justice, the Rule of Law and Gender

A 2006 survey of 4,700 Afghan women found that 87.2% had experienced physical, sexual or psychological violence or forced marriage during their lives.¹⁸ Very few make formal complaints and prosecutions and convictions are rare, resulting in a general lack of accountability.

The Afghan Constitution guarantees the equality of men and women. At the same time, it declares Afghanistan to be an Islamic republic, which may or may not create an inherent tension, depending on the interpretation of Islam that is used. Furthermore, family and criminal laws in Afghanistan raise a number of gender equality issues. The 2009 Shia Personal Status law, for example, garnered significant outcry in Afghanistan and abroad, eventually causing it to be amended. Even then, provisions violating women’s rights apparently remain, such as the requirement for wives

¹⁷ Assistant Commissioner Graham Muir, RCMP, *Evidence*, 29 November 2010.

¹⁸ Global Rights, *Living with Violence: A National Report on Domestic Abuse in Afghanistan*, March 2008, http://www.globalrights.org/site/DocServer/final_DVR_JUNE_16.pdf?docID=9803, p. 1, cited in Human Rights Watch, *We Have the Promises of the World: Women’s Rights in Afghanistan*, 2009, p. 32.

to seek the permission of their husband to leave the home unless they have “reasonable legal reasons.”¹⁹

In criminal law, the Afghan Penal Code includes laws addressing extramarital sex (zina) which are written in such a way that a rape victim risks being prosecuted for having extramarital sex, because she must admit to having sexual relations with the rapist.²⁰ Honour killings also receive lower sentences than those for other murders.²¹

In a move to improve the legal protections for women, President Karzai adopted the Elimination of Violence against Women law by decree in 2009. The law criminalizes rape and child marriage. It also provides for those who deny women the right to education, work or health care to be punished. However, there are other less progressive elements in the law and conservative parliamentarians may yet try to weaken it.²²

The National Stability and Reconciliation Law (commonly known as “the Amnesty law”) has also been met with concern. The law protects both the pre-2001 factions and those currently fighting the government from prosecution even for war crimes, crimes against humanity and the use of sexual crimes as weapons of war. The Transitional Justice Co-ordination Group, which brings together twenty-four Afghan civil society organizations, is calling for the repeal of this law.²³

The Committee reminds the Government of Canada of the Committee’s recommendation (#22) in its recent report on UNSC Resolution 1325, specifically:

The Government of Canada should refuse to provide any form of support to the negotiation or mediation of cease-fires, peace agreements or post-conflict settlements that include amnesties for serious human rights abuses and/or sexual violence committed during hostilities.²⁴

¹⁹Ibid, p. 3.

²⁰Human Rights Watch, *We Have the Promises of the World: Women’s Rights in Afghanistan*, 2009, pp. 32–34.

²¹Ibid, p. 34.

²²Ibid, pp. 32, 33 and 45.

²³ Human Rights Watch, *Afghanistan: Repeal Amnesty Law*, <http://www.hrw.org/en/news/2010/03/10/afghanistan-repeal-amnesty-law>; The Reality of Life in Afghanistan, *Afghanistan Quietly Brings into Force Taliban Amnesty Law*, <http://www.rawa.org/temp/runews/2010/02/11/afghanistan-quietly-brings-into-force-taliban-amnesty-law.html> ; International Center for Transitional Justice, *ICTJ Statement on Afghanistan Amnesty Law*, <http://www.ictj.org/en/news/features/3456.html>.

²⁴ *Women, Peace and Security: Canada Moves Forward to Increase Women’s Engagement*, tabled November 18, 2010, <http://www.parl.gc.ca/40/3/parlbus/commbus/senate/com-e/huma-e/rep-e/rep05nov10-e.pdf>.

Impunity is not just about past crimes. It creates an ongoing climate of fear for women. This fact was noted by Rachel Reid of Human Rights Watch, who told the Committee:

Women parliamentarians, counsellors and activists who assert their rights face serious threats. In the last few years, several high-profile women have been assassinated, and their killers have still not been brought to justice.²⁵

Permanently reversing this culture of impunity requires strengthening and professionalizing the Afghan justice system. Women's access to justice must also improve, particularly in rural areas.

As the Women's Protection and Development Commissioner of the AIHRC has noted, "Police and judges see violence against women as legitimate, so they do not prosecute cases."²⁶ Also, formal courts do not exist everywhere, so local elders and shuras (consultative gatherings) routinely decide criminal and civil matters. They are often unfamiliar with the law and may not respect constitutional rights or sentencing requirements, choosing to apply their interpretation of Islamic or customary laws.²⁷ For example, women continue to be given as compensation to resolve conflicts between families or to pay a debt, in contravention of a Presidential decree banning such practices.²⁸ Women themselves are also often unfamiliar with their rights and face intense social pressure not to seek justice.²⁹

Canada already provides some assistance in this area, including by employing "a legislative drafting expert who specializes in women's rights under Islamic law to help build capacity in the Afghan Ministry of Justice" and funding the training of justice officials on women's rights under Islamic law. The Committee welcomes DFAIT's belief that, "no one can be more credible and effective in lobbying for the rights of Afghans than Afghans themselves."³⁰ At the same time, the Committee believes that Canada can go further.

²⁵ Evidence, 22 November 2010.

²⁶ Human Rights Watch (2009), p. 6.

²⁷ U.S. Department of State, *2009 Human Rights Report: Afghanistan*, 11 March 2010, <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrprt/2009/sca/136084.htm>.

²⁸ Jennifer Rowell, *Looking for Leadership: Women's Empowerment and Canada's New Role in Afghanistan*, CARE Canada, 20 October 2010, p. 35; Ibid.

²⁹ U.S. Department of State (2009).

³⁰ Gordon Venner, Assistant Deputy Minister for Afghanistan, Middle East and Maghreb, Department of Foreign Affairs and International Trade, *Evidence*, 29 November 2010.

8. The Committee recommends that the Government of Canada direct its development assistance in Afghanistan:

- a. To capacity-building throughout the entire justice sector, particularly in remote communities, which should include support for civil society actors involved in justice policy advocacy and/or the provision of legal services.**
- b. To strongly encourage the Afghan government to hold perpetrators of violence against women accountable and to disallow those same perpetrators from holding positions in government.**
- c. To promote initiatives to implement and raise public awareness of the Elimination of Violence Against Women Law.**

D. Education

Connected to the expansion of security, justice and political rights, all witnesses stressed the centrality of education to sustainable development in Afghanistan. As Professor Cheshmak Farhoumand-Sims said, “Education provides an enabling environment for everything else that we wish to take place.”³¹ Educated women are better able to care for their families because they have more knowledge of nutrition, basic health remedies and sanitation. Education is also a key driver of empowerment, allowing women to more effectively protect their rights and promote their points of view in private and public life.

Significant progress has been made since 2001 in providing educational opportunities to Afghan children, including Canada’s signature project to build or repair 50 schools in Kandahar and the Education Quality Improvement Program for which Canada is a lead donor. There were approximately 7.3 million children in school in 2009, 37 per cent of whom were girls. This is a marked improvement over 2002 levels, when the 900,000 total schoolchildren were all boys.³² Signalling the Afghan government’s support for increased educational attainment, the ten-year (2008–2018) National Action Plan for the Women of Afghanistan (NAPWA) calls for a 50% increase in girls’ enrolment at all levels and a 50% reduction in illiteracy.

³¹ Evidence, 22 November 2010.

³² *Afghan Update: The Education for All Edition*, Summer 2010, No. 23,
<http://unama.unmissions.org/LinkClick.aspx?link=Afghan+Update/AU+Education+English+No.+23.pdf&tabid=1741&mid=3608>

These goals have yet to be realized. The overall literacy rate for the country is estimated to be 36% for males; 18% for females.³³ As Lauryn Oates told the Committee, “Afghan women often use blindness as a metaphor for illiteracy. It is crippling, silencing and keeps women out of public life.”³⁴ Many challenges persist, including attacks against schools and schoolchildren, which are overwhelmingly targeted at girls, and limitations with respect to school infrastructure, trained teachers and proper textbooks. Despite these difficulties, the reasons for focusing on education are numerous. Men and women’s access to information and the means to build knowledge are crucial for broader social and economic development.

Literacy training is also particularly important because it counteracts misinformation and intimidation. A person who is equipped to seek out information can, for example, develop their own understanding of their obligations under Islam, rather than relying on interpretations provided by others, such as the Taliban. Education is also an important element of an effective security strategy. For the poor youth of Afghanistan, education supported by international donors provides an alternative to the madrassas, which have in many cases taught intolerance. It also provides an alternative to joining the insurgency. Moreover, educated men and boys are more likely to support women’s rights and to seek out non-violent ways to resolve disputes.

A number of witnesses suggested that primary education should be focused around small, community-level schools. Moreover, they argued that local ownership of these schools should be promoted from the outset. Communities that have been involved in the development of their schools and feel they have a stake in them are more likely to protect the schools from the insurgents. The Committee learned that families are not always opposed to the general idea of education; rather, “more subtle cultural taboos” associated, for example, with girls attending schools without walls or having to travel unaccompanied to schools in larger centers causes them to object.³⁵

The Committee heard that most international donors currently focus on primary education. Though it is an important area that deserves continuing attention, Canada has the opportunity to fill a gap and place a priority on secondary and post-secondary education in Afghanistan. Since 2002, after

³³ Brookings Institution, *Afghanistan Index: Tracking Variables of Reconstruction and Security in Post-9/11 Afghanistan*, 20 September 2010.

³⁴ *Evidence*, 22 November 2010.

³⁵ Rachel Reid, *Evidence*, 22 November 2010.

the fall of the Taliban regime, many children have started or returned to school and are now finishing primary school. This cohort of students could be an explosive force in Afghan society if they become disillusioned by the absence of opportunities to continue their education and build their skills. Canada can play an important role by supporting the expansion of new and existing secondary and post-secondary institutions. On the latter, Dr. Sima Samar wrote in her submission to the Committee:

Providing post-secondary and higher education to such graduates particularly to girls and women, leads to female teachers, who then go back to their respective society and teach new girls. It is cyclical and can lead to a much larger societal change.³⁶

Indeed, there is a direct correlation between the quality and availability of teachers and the continuing success of the entire education system, particularly when considering that, in many communities, local customs require that girls be taught by female teachers. As Kevin McCort from CARE Canada noted in his appearance before the Committee, Afghan families must feel that their lives will be different if they educate their children:

When a family changes a girls' day from collecting firewood, gathering water or looking after livestock, it has to know that what she will learn at school is helping that family. The results matter.³⁷

The Committee agrees that steps are required to generate the catalysts – women with training and skills – who can perpetuate such results.

Many things need to be done to increase opportunities for higher learning, but some priorities are outlined here. Particular attention must be paid to the needs of rural women, and more specifically Pashtun women. Rural women often have greater difficulty in accessing educational opportunities due to remoteness, cost and their more traditional backgrounds. Building culturally appropriate infrastructure, such as gender-segregated dormitories, is necessary to ensure that girls, and particularly rural girls who do not have access to such institutions locally, are able to attend secondary and post-secondary institutions. The development of practical programs in subjects such as medicine, science and engineering that can provide the needed human capital to rebuild Afghanistan should be supported financially and through technical support from Canada's world class educational institutions. Finally, Canada should partner with the Afghan government and other international donor governments to

³⁶ Written submission.

³⁷ Evidence, 15 November 2010.

create a post-secondary scholarship program designed to increase women's participation in higher-level education. Dr. Samar indicated to the Committee that this external mechanism of support could be very beneficial given that "boys are always given precedence" for limited family funds.

In Afghanistan, the Committee recommends that the Government of Canada:

- 9. Continue to focus considerable resources on the expansion of literacy training for women and girls, with far greater attention given to rural areas.**
- 10. Support an approach to primary education that encourages local ownership of education, based on small, community-level schools.**
- 11. Place a priority on secondary and post-secondary education, ensuring that the needs of rural women and girls are met, that culturally appropriate infrastructure is in place, and that the practical skills training needed to build women's human capital, such as medical and scientific knowledge and engineering, is prioritized.**
- 12. Establish, in concert with the Afghan government and other international donors, a scholarship program to enable women to attend post-secondary institutions, which should include dedicated spaces for girls from rural areas.**

E. Small-Scale, Local Development should be prioritized where possible

Finally, as an overall comment, the Committee believes that economic and social development projects that can be driven and sustained by local communities in Afghanistan should be promoted to the greatest degree possible so as to advance the situation of women over the long term. Functioning local economies can also help to promote security, providing a viable alternative to the insurgency and connected economic activities.

As Lauryn Oates told the Committee:

[I]n my years of watching both stunning success stories in development and shocking failures, the one pattern I can see emerging clearly is that small is beautiful, and sometimes the most impact can be achieved by a project that has a budget of less than \$50,000.³⁸

The first step is to allocate development assistance according to women's needs, priorities, ideas and perspectives. That way, projects will fit real demand, and local communities will develop a sense

³⁸ Evidence, 22 November 2010.

of ownership, thus increasing the likelihood that they will protect the project from insurgent attacks and work towards its completion. Cost-sharing with communities is another way of building community “buy-in” and assessing whether there is real local commitment to a project.

Consulting locally is particularly important in order to ensure the relevancy of programming directed at rural communities, where the context is most markedly different from what is familiar to western donors and aid workers. As Sara Smiles Persinger stated: “It is definitely a common criticism that not enough has been done for rural women. Elites in urban areas have been the chief beneficiaries of this focus on women's empowerment.”³⁹ An official from the Canadian International Development Agency (CIDA), James Melanson, Director General of the Afghanistan Task Force, confirmed to the Committee that its work with progressive local actors has proven very effective.

Identifying and working with local resources, both in Afghanistan and within specific communities, will help to address the challenges faced by outsiders who may not have the language skills or knowledge of local customs necessary to be effective. As one example, Lauryn Oates told the Committee about a library her organization had funded. The local volunteer had used part of the library’s budget to buy religious texts that Ms. Oates thought were too complex for most people in the community to read. However, when the local religious leaders came to see the library, they recognized the books and were reassured. At the mosque, they then promoted going to the library as an obligation for all good Muslims. The volunteer had understood what was needed for his community to accept the new institution in a way that international development workers rarely can.

The Pashtuns comprise the largest ethnic group in the country, and the Taliban are predominantly Pashtun. As a result, under Taliban rule, Pashtun women are subjected to oppressive conditions and denied basic human rights.

As Canada extends its mission in Afghanistan, we must bear in mind the Pashtun women, who are on the front lines everyday and are often overlooked by the Afghan government and its allies.

Canada has done a tremendous job in promoting the lives of women in Afghanistan. As we extend our mission in Afghanistan, we must ensure that the gains which have been made by Afghan women during the past decade are not lost once the foreign troops withdraw.

³⁹ Ibid.

Witnesses also told the Committee that men and boys, particularly in Pashtun communities, must be engaged if projects targeting women's rights are to be successful. Such outreach allows male community leaders and heads of families to become aware of what the women in their community are doing, making it less likely that the men will feel excluded or misunderstand the purpose of an initiative. Men will in turn be more willing to allow the women in their family to be involved in local projects and to access the new services.

- 13. The Committee recommends that when the Government of Canada takes the recommendations in this report into account, they put special emphasis on Pashtun women.**
- 14. The Committee recommends that, in its economic and social development assistance in Afghanistan, the Government of Canada prioritize small-scale and localized projects that reflect the will of those affected.**

SENATE

SÉNAT



CANADA

La formation en Afghanistan : inclure les femmes

**Comité sénatorial permanent
des droits de la personne**

L'honorable Nancy Ruth
Présidente

L'honorable Mobina S. B. Jaffer
Vice-présidente

Décembre 2010

This document is available in English.

Disponible sur l'internet Parlementaire:
www.parl.gc.ca
(Travaux des Comités – Sénat – Rapports)
40e législature – 3ième session

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES	1
ORDRE DE RENVOI	3
RÉSUMÉ	5
Recommandations du comité.....	6
INTRODUCTION.....	9
LA DÉMARCHE DU COMITÉ.....	11
A. La défense des valeurs universelles dans le respect du contexte local	11
B. Les droits des femmes : l'une des cinq priorités du Canada	12
PRINCIPAUX SECTEURS PRIORITAIRES DU CANADA	15
A. Réconciliation	15
B. Sécurité	17
C. Justice, primauté du droit et sexospécificité	21
D. Éducation	24
E. Le développement local à petite échelle devrait être une priorité dans la mesure du possible	28

MEMBRES

L'honorable Nancy Ruth, présidente
L'honorable Mobina S. B. Jaffer, vice-présidente

Les honorables sénateurs :

Raynell Andreychuk
Salma Ataullahjan
George Baker, C.P.
Patrick Brazeau
Elizabeth Hubley
Vim Kochhar
Rod A. A. Zimmer

Membres d'office du comité :

L'honorable Marjory LeBreton, C.P., (ou Gérald Comeau) et James Cowan (ou Claudette Tardif).

Autres sénateurs ayant participé à cette étude :

Les honorables sénateurs Joyce Fairbairn, Elizabeth Marshall et Donald H. Oliver.

Service d'information et de recherché parlementaires, Bibliothèque du Parlement :

Allison Goody, Julia Nicol et Julian Walker, analystes.

Greffier du comité :

Adam Thompson

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Journaux du Sénat du mardi 2 novembre 2010 :

L'honorable sénateur Nancy Ruth propose, appuyée par l'honorable sénateur Segal,

Que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, le rôle que le gouvernement du Canada peut jouer pour encourager la promotion et la protection des droits des femmes en Afghanistan quand le Canada aura mis fin à ses opérations de combat en 2011; et

Que le Comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 16 décembre 2010 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour publier ses conclusions pendant 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

RÉSUMÉ

La mission de combat du Canada à Kandahar prendra fin en 2011. Le gouvernement a décidé de réorienter vers la formation la contribution militaire du Canada à la mission dirigée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Afghanistan, et ce, jusqu'en 2014. C'est dans ce contexte que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a examiné le rôle que le gouvernement du Canada peut jouer pour favoriser la promotion et la protection des droits de la femme en Afghanistan.

La participation des femmes dans la société fait partie intégrante de la bonne gouvernance et du développement socioéconomique durable. C'est pourquoi le comité recommande que le Canada fasse de l'avancement des droits de la femme un élément fondamental de sa stratégie d'intervention en Afghanistan après 2011. Outre cette recommandation de portée générale, le comité a relevé les cinq grands secteurs d'intervention que voici :

- **Réconciliation politique** : Il faut appuyer pleinement les Afghanes afin qu'elles puissent exercer des rôles importants dans toutes négociations de paix futures et chercher à protéger leurs droits.
- **Sécurité** : Afin d'obtenir les outils nécessaires pour gagner la confiance des collectivités et pour maintenir la primauté du droit, les forces de sécurité afghanes ont besoin d'une formation concernant le maintien de l'ordre dans les collectivités, la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, les droits des femmes et la protection des civils. Les formateurs, soit des membres des forces armées et des services de police du Canada, ont eux-mêmes besoin d'une formation sexospécifique.
- **Justice** : Les personnes qui commettent des crimes envers les femmes doivent en être tenues responsables. Il est nécessaire de mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer les capacités et à sensibiliser la population dans le système de justice afin d'appliquer des lois existantes comme la loi visant à éliminer la violence envers les femmes.
- **Éducation** : L'éducation est au cœur du développement durable en Afghanistan. Le système d'éducation et les programmes d'alphabétisation nécessitent des ressources supplémentaires et une approche orientée vers les collectivités. Le Canada doit aussi placer l'enseignement secondaire et postsecondaire au nombre de ses priorités.
- **Développement local** : L'aide au développement économique et local devrait porter sur des initiatives locales à petite échelle. De plus, comme ce sont les femmes en milieu

urbain qui en ont profité depuis 2001, ces initiatives doivent être orientées davantage vers les femmes des collectivités rurales.

Pour protéger les droits des femmes, le comité recommande que le gouvernement du Canada veille à ce que le soutien qu'il accorde à tout processus national de paix en Afghanistan soit encadré de deux principes fondamentaux : la participation réelle des femmes aux négociations de paix et le maintien intégral des droits des femmes, tels ceux qui sont garantis dans la Constitution du pays. Le moment est idéal pour que le Canada donne suite à son Plan d'action pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi qu'aux recommandations du rapport du comité de novembre 2010 portant sur le même sujet.

Recommandations du comité

- 1. Le comité recommande que le gouvernement du Canada inclue l'avancement des droits des femmes au nombre de ses cinq priorités en Afghanistan après 2011, conformément à ses obligations en vertu de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.**

En Afghanistan, le comité recommande que le gouvernement du Canada :

- 2. Fournisse des ressources et une aide pour renforcer les capacités des femmes afin qu'elles puissent participer efficacement à d'éventuels pourparlers de paix, et porte une attention particulière aux besoins des femmes des régions rurales.**
- 3. Veille à ce que le soutien diplomatique et financier du Canada en faveur d'un éventuel processus national de paix en Afghanistan soit subordonné aux principes fondamentaux suivants :**
 - a. la participation significative des Afghanes provenant de divers milieux et la promotion d'approches sexospécifiques à l'égard des négociations;**
 - b. le maintien intégral des mesures de protection des droits des femmes, tels les droits à l'égalité prévus dans la Constitution.**
- 4. Insiste davantage sur l'établissement de services de police communautaire, les droits des femmes, la primauté du droit et la protection des civils dans la formation offerte aux forces de sécurité nationale afghanes.**
- 5. Fasse la promotion d'une formation sexospécifique pour les membres canadiens et afghans des forces du secteur de la sécurité, y compris sur la *Loi sur l'élimination de la violence faite aux femmes*.**

- 6. Aide le gouvernement afghan à déployer des efforts concertés pour accroître le nombre de femmes dans les effectifs de policiers et de soldats, et pour franchir les barrières qui empêchent la participation des femmes dans le secteur de la sécurité.**
- 7. Aide le gouvernement afghan à créer des comités locaux de surveillance des civils, chargés d'examiner les activités du personnel du secteur de la sécurité.**
- 8. Oriente son aide au développement de façon à :**
 - a. renforcer tout le système de justice, en particulier dans les collectivités éloignées et notamment pour les intervenants de la société civile qui promeuvent les politiques en matière de justice ou qui offrent des services juridiques;**
 - b. encourager vivement le gouvernement afghan à tenir responsables les auteurs d'actes de violence envers les femmes et pour leur bloquer l'accès à des postes au sein du gouvernement;**
 - c. promouvoir les mesures de mise en œuvre de la loi visant à éliminer la violence envers les femmes et de sensibilisation à l'existence de cette loi.**
- 9. Continue à consacrer des ressources considérables à l'alphabétisation des femmes et des filles, en particulier dans les régions rurales.**
- 10. Fasse en sorte que l'approche adoptée à l'égard de l'enseignement primaire priviléie l'adhésion locale et repose sur de petites écoles communautaires.**
- 11. Accorde la priorité à l'enseignement secondaire et postsecondaire et veille à ce que les besoins des femmes et des filles des régions rurales soient satisfaits, qu'une infrastructure culturellement adaptée soit en place et que l'acquisition des connaissances pratiques nécessaires pour bâtir le capital humain des femmes, comme des connaissances en médecine, en sciences et en génie, soit prioritaire.**
- 12. De concert avec le gouvernement afghan et d'autres États donateurs, crée un programme de bourses pour permettre aux femmes de fréquenter des établissements d'enseignement postsecondaire, où des places devront expressément être réservées aux jeunes filles issues de régions rurales.**
- 13. Le comité recommande que le gouvernement du Canada s'attarde particulièrement aux femmes pachtounes au moment d'examiner les recommandations formulées dans le présent rapport.**
- 14. Le comité recommande que, dans le cadre de son aide au développement social et économique en Afghanistan, le gouvernement du Canada accorde la priorité aux projets locaux à petite échelle qui respectent la volonté des principaux intéressés.**

INTRODUCTION

La revue du rôle du Canada en Afghanistan offre à notre pays une nouvelle occasion de soutenir les droits des femmes afghanes grâce à l'adoption d'une approche cohérente en matière de développement. Jusqu'à maintenant, l'intervention de la communauté internationale pour promouvoir les droits des femmes en Afghanistan est ponctuelle et manque d'uniformité. Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne croit donc que le Canada doit prendre des mesures concertées pour que les droits des femmes deviennent une priorité dans ce pays, en proposant des modes d'intervention éclairés fondés sur les leçons tirées de notre expérience.

La situation a beaucoup évolué depuis le début de l'intervention internationale en 2001 et il faut miser sur ces progrès : plus de filles fréquentent l'école; certaines d'autres femmes votent aux élections; d'autres occupent des postes de décideurs et de nouvelles institutions importantes ont vu le jour, comme la Commission afghane indépendante des droits de la personne et le ministère de la Condition féminine.

À la fin de 2010, l'Afghanistan est néanmoins à la croisée des chemins. Le gouvernement afghan ainsi que les gouvernements de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) soutiennent que la stabilisation du pays à long terme exigera vraisemblablement un règlement politique. Les témoins entendus par le comité soutiennent que les demandes ou les choix des parties à la table de négociation, notamment le gouvernement de l'Afghanistan, les chefs de tribus et les talibans, pourraient compromettre les progrès accomplis depuis 2001 en ce qui concerne les droits des femmes. Le comité est fermement convaincu de la nécessité d'empêcher que cela se produise. Certes, la sécurité et la stabilité sont cruciales, mais le développement de l'Afghanistan est tout aussi important. Le Canada doit mettre en œuvre tous les outils et les leviers dont il dispose – de façon bilatérale et en partenariat avec l'OTAN et les Nations Unies (ONU) – pour protéger les droits actuels des femmes en Afghanistan et aussi pour paver la voie à une amélioration et à une mise en application durables de ces droits (p. ex., équité du droit coutumier, plaintes à la commission des droits de la personne, accès aux tribunaux et services de police équitables). En agissant de la sorte, le Canada et l'OTAN ne feront qu'augmenter leurs chances de réaliser leurs objectifs dans le pays, étant donné qu'une réelle

participation des femmes à la société est un élément indispensable à la bonne gouvernance et à l'instauration d'un développement économique et social durable.

Les trois prochaines années seront propices à cet égard, étant donné que le Canada a décidé de mettre fin à sa mission de combat à Kandahar en 2011 et de réorienter son intervention militaire vers un rôle de formation jusqu'en 2014. Le Canada peut profiter de cette période pour préparer le terrain afin que les Afghans et les institutions afghanes jouissent d'assises solides pour poursuivre le cheminement amorcé. Le moment est idéal pour accorder la priorité à un enjeu crucial, à savoir les droits des femmes, et pour contribuer de façon significative au développement de l'Afghanistan à plus long terme. Les prochaines étapes de l'intervention du Canada en Afghanistan seront aussi pour lui une occasion toute indiquée pour donner suite à son Plan d'action pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi qu'aux recommandations du rapport du comité de novembre 2010 portant sur le même sujet¹.

¹ Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), *Offrir la paix et la sécurité à tous*, octobre 2010, http://www.international.gc.ca/START-GTSR/women_canada_action_plan-plan_action_femme.aspx?lang=fra. Le rapport du comité sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, *Les femmes, la paix et la sécurité : Le Canada agit pour renforcer la participation des femmes*, a été déposé le 18 novembre 2010. Il peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca/40/3/parlbus/commbus/senate/com-f/huma-f/rep-f/rep05nov10-f.pdf>.

LA DÉMARCHE DU COMITÉ

A. La défense des valeurs universelles dans le respect du contexte local

On reproche souvent aux gouvernements occidentaux, aux organisations non gouvernementales (ONG) occidentales et aux particuliers occidentaux d'imposer les « valeurs occidentales » aux autres pays, lorsqu'ils cherchent à promouvoir les droits des femmes. Cependant, les femmes afghanes ont clairement et systématiquement indiqué qu'elles ne partagent pas ce point de vue. Le comité a appris que ces femmes ont fait part de leur désir de jouir d'un meilleur accès à des services comme une éducation de qualité, des moyens d'acquérir des compétences et des soins de santé. L'augmentation du nombre de femmes candidates aux élections parlementaires de septembre 2010, par rapport aux élections de 2005 où le climat était plus sûr, démontre la volonté d'obtenir des droits politiques, peu importe les risques. Trop souvent, les extrémistes et les éléments conservateurs de la société accusent les étrangers de vouloir imposer les « valeurs occidentales » et s'en servent comme prétexte pour étouffer la voix des femmes. Comme l'a indiqué Sima Samar, présidente de la Commission afghane indépendante des droits de la personne, dans son mémoire au comité, « [I]es droits de la personne sont des valeurs humaines universelles et afghanes² .»

Même si les droits de la personne fondamentaux sont des valeurs universelles, il faut aussi tenir compte des réalités locales. Chaque société est forgée par son histoire, ses traditions et ses expériences. Plutôt que de nier la culture et la religion propre à une collectivité, il faut au contraire s'en servir comme point d'appui pour expliquer les droits de la personne et les droits des femmes et en affirmer la légitimité. Ainsi, même si les valeurs universelles doivent servir de cadre à l'intervention globale de la communauté internationale en Afghanistan, comme l'a dit au comité Carla Koppell du Hunt Alternatives Fund, « il est également tout à fait possible de laisser les Afghans eux-mêmes cerner la question³ .»

Le comité reconnaît qu'il n'est pas simple de trouver un juste équilibre entre la prise en compte du contexte local et le respect des normes internationales en matière de droits de la personne. Il est néanmoins convaincu que, si la communauté internationale travaille en étroite collaboration avec le

² Mémoire au comité. Tous les extraits de témoignages cités dans le présent rapport sont tirés de la 3^e session de la 40^e législature.

³ *Témoignages*, 22 novembre 2010.

gouvernement afghan et divers acteurs sociaux sur place, il est possible de parvenir à un tel équilibre, pour peu que les femmes puissent participer et faire entendre leur voix. L’Afghanistan a ratifié la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes (CEDAW), entre autres conventions internationales sur les droits de la personne, et c’est le gouvernement afghan qui a décidé d’inclure dans sa constitution de 2004 une disposition reconnaissant l’égalité entre les hommes et les femmes. La tâche cruciale de la communauté internationale consiste maintenant à collaborer avec les Afghans pour empêcher l’érosion de ces droits et créer un espace dans lequel les femmes afghanes et les défenseurs des droits des femmes se sentiront en sécurité pour faire leur travail et faire avancer leur cause.

B. Les droits des femmes : l’une des cinq priorités du Canada

Depuis le début de la mission en 2001, la communauté internationale, dont fait partie le Canada, s’efforce de promouvoir les droits des femmes en Afghanistan. La série d’engagements financiers et en matière de développement pris par le gouvernement de l’Afghanistan et par la communauté internationale témoigne de cet appui, à commencer par l’Accord de Bonn et, plus récemment, la conférence de Kaboul en juillet 2010.

Pour tirer parti de ces engagements, le Canada doit faire de l’avancement des droits des femmes un élément fondamental et concret de sa stratégie d’intervention en Afghanistan après 2011, en plus des quatre priorités déjà énoncées par le gouvernement du Canada : enfants et jeunes; sécurité, primauté du droit et droits de la personne; diplomatie régionale et aide humanitaire. Le gouvernement s’est engagé à promouvoir les droits des femmes dans le cadre de ces initiatives, mais faute d’être une priorité en soi, il est peu probable que l’attention accordée à la condition des femmes afghanes de même que les ressources et le personnel qui y seront expressément affectés seront suffisants. La question sexospécifique devra être pleinement intégrée aux obligations du Canada dans les quatre autres domaines d’intervention. Ce sera là une belle occasion pour le Canada de faire la preuve de son leadership sur la scène internationale et de favoriser l’adoption de mesures concrètes en faveur des droits des femmes. Comme l’a dit au comité Kevin McCort, président et chef de la direction de CARE Canada, « [i]l y a un poste vacant, le Canada a la crédibilité et la structure qu’il faut pour l’occuper⁴ ..»

⁴ *Témoignages*, 15 novembre 2010.

- 1. Le comité recommande que le gouvernement du Canada inclue l'avancement des droits des femmes au nombre de ses cinq priorités en Afghanistan après 2011, conformément à ses obligations en vertu de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.**

PRINCIPAUX SECTEURS PRIORITAIRES DU CANADA

A. Réconciliation

Toutes les femmes qui ont parlé haut et fort, les députées et les militantes des droits des femmes savent qu'elles seront les premières tuées si un gouvernement taliban revient au pouvoir⁵.

Lauryn Oates, Canadian Women for Women in Afghanistan (CW4WA)

Beaucoup d'ONGs et d'Afghanes craignent qu'en réponse aux demandes de certains milieux en Afghanistan, le gouvernement de l'Afghanistan ne finisse par sacrifier les droits des femmes au profit de la paix avec les insurgés. C'est également ce que craint le gouvernement du Canada et qu'il a exprimé à ses homologues en Afghanistan. Rachel Reid, de Human Rights Watch, a expliqué au comité que ces inquiétudes découlent d'un passé récent :

Le gouvernement afghan s'est montré prêt à sacrifier les droits de la femme lorsqu'il était politiquement opportun de le faire, qu'il s'agisse de la loi chiite sur le statut personnel [...] ou de la mise en liberté par le président Karzaï d'hommes qui avaient commis des viols collectifs, bien avant la fin de leur peine d'emprisonnement parce qu'il voulait rendre service à un allié politique [...] À de nombreuses reprises, malgré la protection supposée de la constitution, on a sacrifié les droits de la femme⁶.

Mme Reid a également indiqué au comité que dans les régions soumises au contrôle des talibans, des femmes qui travaillent dans des écoles par exemple ont reçu des « lettres de nuit » menaçantes⁷.

Pour les femmes, la réconciliation sans l'égalité des sexes comme condition sous-jacente est extrêmement dangereuse. Comme l'a fait remarquer Nipa Banerjee, de l'École de développement international de l'Université d'Ottawa : « Les femmes veulent un processus de paix qui soit juste, et elles [veulent] qu'on les considère [...] non pas comme simples observatrices et victimes des

⁵ *Témoignages*, 22 novembre 2010.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

circonstances⁸. » L'un des moyens les plus efficaces de prévenir le démantèlement éventuel des mesures de protection des droits de la femme consiste à faire participer les femmes aux pourparlers.

Comme il en a été question dans le rapport du comité sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (résolution 1325 du CSNU) sur les femmes, la paix et la sécurité, les femmes doivent avoir l'occasion d'exercer des fonctions importantes dans les pourparlers de paix afin qu'on tienne compte de leurs préoccupations et qu'on y donne suite. Selon Kevin McCort de CARE Canada,

[l]e progrès doit être mesuré à l'aide de résultats, pas juste par la présence de quelques femmes. Le Canada peut prendre l'initiative d'encourager la mise en place des mesures de protection adéquates des droits et de la participation des femmes. Personne d'autre ne le fait⁹.

Il faut également tenir compte de chacune des femmes qui participent aux pourparlers, car certaines pourraient subir des pressions pour appuyer les puissants intérêts politiques ou les programmes des hommes. Le professeur Cheshmak Farhoumand-Sims de l'Université Saint-Paul a indiqué au comité qu'on a besoin « des Afghanes – des femmes sensibilisées à la question [sexospécifique]¹⁰ » qui se pencheront sur les mesures de protection des droits des femmes. C'est en érigeant un processus de paix qui favoriserait l'inclusion d'acteurs sociaux divers que l'Afghanistan pourra augmenter le nombre de personnes au pays qui souhaitent s'adhérer à la paix.

Compte tenu des enjeux importants pour les femmes, que soulève la perspective des pourparlers de paix avec les insurgés, il importe plus que jamais que les droits des femmes trouvent appui au niveau local (cette question est abordée en détail à la fin du présent rapport). Si les collectivités voient les avantages que présente l'avancement des femmes, dont l'amélioration de l'état de santé et l'augmentation des revenus, elles seront plus enclines à protéger les droits des femmes, peu importe ce que pourrait accepter l'élite politique dans le processus de réconciliation.

Le Canada jouit d'une importante présence diplomatique, militaire et d'aide au développement en Afghanistan. Au besoin, il pourrait s'en servir pour faire pression sur le gouvernement afghan afin d'exiger des mesures de protection soutenues pour les droits des femmes dans le cadre de tout processus national de réconciliation ou de paix avec les talibans. Bien que la conditionnalité des

⁸ *Témoignages*, 15 novembre 2010.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Témoignages*, 22 novembre 2010.

politiques stricte ne soit pas de mise à l'heure actuelle en ce qui concerne l'aide au développement, l'autre option est bien pire. Le maintien de la présence du Canada en Afghanistan comporte d'énormes difficultés et sacrifices, et l'on peut comprendre que beaucoup de gens souhaitent appliquer une stratégie d'atténuation qui faciliterait le départ expéditif des troupes occidentales. Le comité est d'avis cependant que le Canada ne doit ménager aucun effort pour protéger les droits des femmes et veiller à ce qu'ils soient confirmés, reconnus et abandonnés d'aucune façon.

En Afghanistan, le comité recommande que le gouvernement du Canada :

- 2. Fournisse des ressources et une aide pour renforcer les capacités des femmes afin qu'elles puissent participer efficacement à d'éventuels pourparlers de paix, et porte une attention particulière aux besoins des femmes des régions rurales.**
- 3. Veille à ce que le soutien diplomatique et financier du Canada en faveur d'un éventuel processus national de paix en Afghanistan soit subordonné aux principes fondamentaux suivants :**
 - a. la participation significative des Afghanes provenant de divers milieux et la promotion d'approches sexospécifiques à l'égard des négociations;**
 - b. le maintien intégral des mesures de protection des droits des femmes, tels les droits à l'égalité prévus dans la Constitution.**

B. Sécurité

L'amélioration de la sécurité en Afghanistan fera non seulement progresser les conditions des femmes afghanes, mais elle leur permettra d'avoir plus facilement accès à l'espace public, aux avenues de développement économique et aux services sociaux.

Pour instaurer en permanence la sécurité en Afghanistan, le gouvernement du Canada a prévu, au nombre de ses grandes priorités, l'entraînement de forces de sécurité nationale afghanes (forces policières et militaires). Le comité s'intéresse aux détails du contenu de cet entraînement. Comme il en a été question dans son récent rapport sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du CSNU, la formation sexospécifique du personnel des forces de sécurité est essentielle à la sécurité humaine, à la justice, à la responsabilisation et à la confiance des collectivités¹¹. Le comité a recommandé qu'une

¹¹ *Les femmes, la paix et la sécurité : Le Canada agit pour renforcer la participation des femmes*, déposé le 18 novembre 2010, <http://www.parl.gc.ca/40/3/parlbus/commbus/senate/com-f/huma-f/rep-f/rep05nov10-f.pdf>.

formation exhaustive concernant les priorités en matière de sexospécificité dans les conflits armés et dans les différentes perspectives des conflits soit intégrée aux cours destinés aux militaires et aux policiers canadiens, ainsi qu’aux cours donnés aux policiers et aux militaires étrangers par des Canadiens. De plus, le comité a recommandé que les Forces canadiennes et la GRC prennent les mesures suivantes : accroître leur capacité en se dotant de conseilleurs bien au fait des questions de sexospécificité qui se posent en zone de conflit, établir des objectifs clairs pour porter à 20 % d’ici 2015 la proportion de femmes dans les contingents déployés à l’étranger et augmenter le nombre de femmes nommées à des postes de direction de haut niveau.

Le comité a appris de CARE Canada que la formation offerte à la police afghane, qui s’échelonne sur huit semaines, prévoit une demi-heure seulement sur les droits des femmes et quatre jours sur l’établissement de services de police communautaires. David Cortright, du Kroc Institute for International Peace Studies à l’Université de Notre-Dame, a mentionné au comité : « Nous ne pouvons pas nous contenter de donner des armes aux membres de ces services et de les déployer sans nous assurer d’abord qu’ils comprennent vraiment les principes de la primauté du droit et qu’ils ont reçu une formation sur les droits de la personne¹². »

Les pays donateurs s’intéressent généralement au nombre de membres formés plutôt qu’à la qualité de la formation, ce qui a une incidence directe sur le rendement des stagiaires sur le terrain. Le comité applaudit aux efforts qu’a déployés récemment le gouvernement du Canada en matière de formation, incluant l’encadrement du personnel de l’unité de l’égalité des sexes et des droits de la personne au ministère afghan de l’Intérieur et la formation relative aux droits de la personne qui a été offerte à des agents de police afghans. Toutefois, il encourage vivement le gouvernement à intensifier ses efforts dans ce domaine.

En bénéficiant d’une formation sur l’établissement de services de police communautaires, la résolution 1325 du CSNU, les droits des femmes, la sexospécificité et les obligations en matière de protection des civils, le personnel des forces armées sera plus efficace sur le terrain et disposera des outils nécessaires pour gagner la confiance des populations locales. Celles-ci seront ensuite plus enclines à signaler les crimes et à fournir des renseignements plus fiables sur les activités des insurgés. La formation doit chercher à inculquer le respect de la primauté du droit et le sens des responsabilités

¹² *Témoignages*, 22 novembre 2010.

envers les citoyens. À cet égard, des témoins ont mentionné qu'un mécanisme de base pour la surveillance des activités policières et militaires, effectuée par des services civils indépendants, aiderait peut-être à renforcer la responsabilité et à mieux faire accepter les forces de sécurité par les collectivités.

L'atteinte des objectifs susmentionnés passe par une formation qui comporte des aspects théoriques et des aspects pratiques :

- formation concernant les obligations et les droits légaux relatifs aux droits des femmes (droits constitutionnel, islamique, civil et international);
- formation relative à la procédure et aux exigences juridiques (fardeau de la preuve, éléments de preuve nécessaires, etc.);
- formation concernant les méthodes d'enquête criminelle, notamment au sujet des crimes commis envers les femmes (procéder aux interrogatoires et consigner l'information en tenant compte de la sexospécificité, intervenir de la bonne façon auprès des victimes et leur offrir des services, etc.);
- adaptation des documents et des méthodes de formation pour les rendre accessibles aux stagiaires analphabètes, qui représentent actuellement la majorité des recrues. Compte tenu des observations du comité sur le rôle central de l'éducation, abordées plus loin, il y aurait lieu d'intégrer des cours d'alphabetisation à la formation.

Pour porter fruit, la formation doit intégrer les mêmes principes et ceux-ci doivent être pris au sérieux par les responsables de la formation (Forces canadiennes et GRC) dans leurs propres institutions et dans les programmes de formation interne.

Une autre mesure importante dans l'établissement de forces de sécurité efficaces est l'augmentation du nombre de femmes parmi les recrues, surtout dans les régions du pays où les règles régissant les rapports entre hommes et femmes sont strictes. Carla Koppell a fait savoir au comité que le personnel féminin chargé de la sécurité est plus en mesure « d'assurer la protection de femmes victimes de crime, d'effectuer des fouilles de domicile et d'interroger des suspects de sexe féminin¹³. » Dans le Plan d'action national pour les femmes afghanes, on réclame d'augmenter de 20 % en 10 ans

¹³ *Ibid.*

le nombre de femmes dans les forces de sécurité pour en venir à obtenir une masse critique de 30 % afin d'avoir un effet appréciable sur le secteur de la sécurité¹⁴.

Les activités de recrutement sont peu fructueuses et il est probable que l'accroissement du nombre de recrues se fera très lentement à moins que le secteur de la sécurité en Afghanistan ne prenne des mesures concrètes pour créer un environnement attrayant pour les femmes et pour leurs familles. Un représentant de la GRC a mentionné au comité que les Afghanes recrutées « ont très peu de soutien dans ce système de commandement où dominent les hommes. Elles sont les dernières sur la liste d'équipement, d'installations et de formation¹⁵. » En juin 2010, il n'y avait que 1 100 femmes parmi les 107 000 agents de police et moins de 1 000 soldates¹⁶.

Pour régler le problème du recrutement, Sarah Smiles Persinger du Kroc Institute a suggéré que les femmes recrutées aient des occasions d'être encadrées par des femmes qui font partie des services de police et des forces armées d'autres pays où les musulmans représentent la majorité. Les Afghanes qui songent à rejoindre les rangs des forces de sécurité pourraient ainsi profiter de l'expérience de ces femmes.

Le Canada offre actuellement à des policières afghanes des cours d'autodéfense et s'efforce depuis peu d'amener davantage de Canadiensnes à participer à la formation. Il s'agit de premiers pas importants dans l'application de la résolution 1325 en Afghanistan. Un représentant de la GRC a indiqué dans son témoignage : « La participation soutenue et accrue des femmes au sein de la force policière civile du Canada, en première ligne comme aux échelons supérieurs, est certainement importante pour la réussite à long terme de la mission policière canadienne¹⁷. » Le comité partage cet avis.

Le comité recommande que le gouvernement du Canada :

- 4. Insiste davantage sur l'établissement de services de police communautaire, les droits des femmes, la primauté du droit et la protection des civils dans la formation offerte aux forces de sécurité nationale afghanes.**

¹⁴ Ministère de la Condition féminine, *Plan d'action national pour les femmes en Afghanistan*, <http://www.unifem.org/afghanistan/docs/pubs/08/NAPWA/English/NAPWA CHAPTER 4.pdf>.

¹⁵ Graham Muir, commissaire adjoint, GRC, *Témoignages*, 29 novembre 2010. [traduction]

¹⁶ Carla Koppel, *Témoignages*, 22 novembre 2010.

¹⁷ Graham Muir, commissaire adjoint, GRC, *Témoignages*, 29 novembre 2010. [traduction]

- 5. Fasse la promotion d'une formation sexospécifique pour les membres canadiens et afghans des forces du secteur de la sécurité, y compris sur la *Loi sur l'élimination de la violence faite aux femmes*.**
- 6. Aide le gouvernement afghan à déployer des efforts concertés pour accroître le nombre de femmes dans les effectifs de policiers et de soldats, et pour franchir les barrières qui empêchent la participation des femmes dans le secteur de la sécurité.**
- 7. Aide le gouvernement afghan à créer des comités locaux de surveillance des civils, chargés d'examiner les activités du personnel du secteur de la sécurité.**

C. Justice, primauté du droit et sexospécificité

Il ressort d'une enquête menée en 2006 auprès de 4 700 Afghanes que 87,2 % de ces femmes avaient subies dans leur vie de la violence physique, sexuelle ou psychologique ou avaient été mariées de force¹⁸. Très peu d'Afghanes déposent officiellement une plainte, et les poursuites comme les condamnations sont rares, d'où le manque général de responsabilisation.

La Constitution afghane garantit l'égalité entre hommes et femmes, mais elle fait aussi de l'Afghanistan une république islamique, ce qui peut occasionner des tensions selon l'interprétation donnée à l'Islam. Qui plus est, le droit de la famille et le code criminel en Afghanistan soulèvent un certain nombre de questions relatives à l'égalité des sexes. La Loi sur le statut personnel chiite de 2009, par exemple, a suscité tout un tollé en Afghanistan et à l'étranger pour finalement être modifiée. Malgré cela, il semble qu'on ait conservé des dispositions qui violent les droits des femmes, dont celle qui exige que les femmes obtiennent la permission de leur mari avant de quitter la maison à moins d'avoir des « motifs juridiques raisonnables¹⁹ » de le faire.

Le code criminel afghan comporte des dispositions qui portent sur les relations sexuelles extraconjugales (*zina*) et qui sont rédigées de sorte qu'une victime de viol risque d'être poursuivie en justice pour avoir eu des relations sexuelles extraconjugales, car elle doit admettre qu'elle a eu des

¹⁸ Global Rights, *Living with Violence: A National Report on Domestic Abuse in Afghanistan*, mars 2008, http://www.globalrights.org/site/DocServer/final_DVR_JUNE_16.pdf?docID=9803, p. 1, cité dans Human Rights Watch, *We Have the Promises of the World: Women's Rights in Afghanistan*, 2009, p. 32.

¹⁹ *Ibid.*, p. 3. [traduction]

rapports sexuels avec le violeur²⁰. Les crimes d'honneur sont punis moins sévèrement que les autres meurtres²¹.

En 2009, désireux d'améliorer les protections juridiques des femmes, le président Karzai a adopté par décret une loi visant à éliminer la violence envers les femmes. Cette loi criminalise le viol et le mariage d'enfants. Ceux qui refusent à des femmes le droit à l'éducation, au travail ou aux soins de santé s'exposent également à des sanctions. D'autres aspects de loi sont toutefois moins progressistes, et les parlementaires conservateurs tenteront encore peut-être d'affaiblir la loi²².

La Loi nationale sur la stabilité et la réconciliation, communément appelée « loi sur l'amnistie », soulève également des inquiétudes. Cette loi met les factions d'avant-2001 et celles qui continuent de combattre le gouvernement à l'abri des poursuites pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qu'elles ont commis et l'usage qu'elles ont fait des crimes sexuels comme armes de guerre. Le Groupe de coordination de la justice transitoire, réunissant 24 organismes de la société civile afghane, réclame l'abolition de cette loi²³.

Le comité rappelle au gouvernement du Canada la recommandation 22 de son récent rapport sur la résolution 1325 du CSNU, qui dit expressément ceci :

Le gouvernement du Canada devrait refuser d'apporter toute forme de soutien à la négociation ou à la médiation de cessez-le-feu, d'accords de paix ou de règlements après un conflit qui comportent des amnisties pour les violations des droits de la personne et/ou les actes de violence sexuelle commis pendant les hostilités²⁴.

L'impunité ne se limite pas qu'à des crimes déjà commis. Elle plonge les femmes dans un climat de crainte. À cet égard, Rachel Reid, de Human Rights Watch, a dit au comité :

²⁰ Human Rights Watch, *We Have the Promises of the World: Women's Rights in Afghanistan*, 2009, p. 32-34.

²¹ *Ibid.*, p. 34.

²² *Ibid.*, p. 32, 33 et 45.

²³ Human Rights Watch, *Afghanistan: Repeal Amnesty Law*, <http://www.hrw.org/en/news/2010/03/10/afghanistan-repeal-amnesty-law>; *The Reality of Life in Afghanistan, Afghanistan Quietly Brings into Force Taliban Amnesty Law*, <http://www.rawa.org/temp/runews/2010/02/11/afghanistan-quietly-brings-into-force-taliban-amnesty-law.html>; Centre international pour la justice transitionnelle, *ICTJ Statement on Afghanistan Amnesty Law*, http://www.ictj.org/errors/not_avail.html?lang=fr.

²⁴ *Les femmes, la paix et la sécurité : Le Canada agit pour renforcer la participation des femmes*, déposé le 18 novembre 2010, <http://www.parl.gc.ca/40/3/parlbus/commbus/senate/com-f/huma-f/rep-f/rep05nov10-f.pdf>.

Les parlementaires, les conseillères et les militantes qui font valoir leurs droits font face à de graves menaces. Au cours des dernières années, plusieurs femmes très connues ont été assassinées, et leurs tueurs n'ont toujours pas été traduits en justice²⁵.

Pour abolir à tout jamais cette culture de l'impunité, il faut renforcer le système de justice afghan et le rendre plus professionnel. Il faut aussi élargir l'accès des femmes au système de justice, surtout en milieu rural.

Comme le fait remarquer le commissaire à la protection et au développement des femmes de la Commission indépendante des droits de l'homme de l'Afghanistan, « policiers et juges considèrent que la violence contre les femmes est légitime, ce qui fait qu'ils n'y donnent pas de suite²⁶. En outre, comme il n'existe pas partout de tribunaux comme tels, il arrive couramment que les aînés du lieu et les chouras (assemblées consultatives) statuent sur des affaires criminelles ou civiles. Souvent, ils ne connaissent pas la loi et ne respectent sans doute pas les droits constitutionnels ou les prescriptions en matière de détermination de la peine, et ils choisissent de suivre le droit islamique ou coutumier²⁷. Par exemple, on poursuit encore d'utiliser les femmes à titre de compensation pour régler des conflits entre familles ou pour payer une dette, ce qui va à l'encontre d'un décret présidentiel interdisant de telles pratiques²⁸. Les femmes ignorent souvent elles-mêmes quels sont leurs droits et évitent de s'en remettre à la justice à cause d'intenses pressions sociales²⁹.

Le Canada fournit déjà une certaine aide dans ce domaine, notamment en employant « un rédacteur législatif qui se spécialise dans les droits des femmes que prévoit la loi islamique, pour contribuer au renforcement des capacités au ministère afghan de la Justice » et en finançant la formation offerte aux représentants officiels dans le domaine des droits de la femme prévus par la loi islamique. Le comité abonde dans le sens du représentant du ministère des Affaires étrangères et du

²⁵ *Témoignages*, 22 novembre 2010.

²⁶ Human Rights Watch (2009), p. 6.

²⁷ Département d'État américain, *2009 Human Rights Report: Afghanistan*, 11 mars 2010,
<http://www.state.gov/g/drl/rls/hrpt/2009/sca/136084.htm>.

²⁸ Jennifer Rowell, *Looking for Leadership: Women's Empowerment and Canada's New Role in Afghanistan*, CARE Canada, 20 octobre 2010, p. 35; *Ibid.*

²⁹ Département d'État américain (2009).

Commerce international qui croit que « les Afghans sont mieux placés que quiconque pour faire valoir leurs droits³⁰. » Les membres du comité croient par contre que le Canada peut en faire davantage.

8. Le comité recommande que le gouvernement du Canada oriente son aide au développement en Afghanistan de façon à:

- a. renforcer tout le système de justice, en particulier dans les collectivités éloignées et notamment pour les intervenants de la société civile qui promeuvent les politiques en matière de justice ou qui offrent des services juridiques;**
- b. encourager vivement le gouvernement afghan à tenir responsables les auteurs d'actes de violence envers les femmes et pour leur bloquer l'accès à des postes au sein du gouvernement;**
- c. promouvoir les mesures de mise en œuvre de la loi visant à éliminer la violence envers les femmes et de sensibilisation à l'existence de cette loi.**

D. Éducation

Pour ce qui est de l'amélioration de la sécurité, de la justice et des droits politiques, tous les témoins ont insisté sur le fait que l'éducation est un élément central du développement durable en Afghanistan. Comme l'a dit Cheshmak Farhoumand-Sims, « [I]l'éducation procure un milieu propice à la réalisation de tout ce que nous espérons³¹. » Les femmes scolarisées sont mieux préparées pour prendre soin de leur famille parce qu'elles ont une meilleure connaissance des principes de nutrition, des remèdes de base et des règles d'hygiène. L'éducation est aussi un important facteur d'autonomisation, parce qu'elle permet aux femmes de protéger leurs droits plus efficacement et de faire valoir leurs points de vue en privé et en public.

D'importants progrès ont été accomplis depuis 2001 en ce qui concerne les possibilités d'apprentissage offertes aux enfants afghans, notamment grâce au projet de premier plan du Canada visant la construction et la remise en état de 50 écoles à Kandahar et au Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation, dont le Canada est l'un des principaux bailleurs de fonds. Environ 7,3 millions d'enfants fréquentaient l'école en 2009, dont 37 % de filles. C'est là une nette amélioration par rapport aux chiffres de 2002, alors que les 900 000 enfants qui fréquentaient l'école à

³⁰ Gordon Venner, sous-ministre adjoint, Afghanistan, Moyen-Orient et Maghreb, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Témoignages*, 29 novembre 2010. [traduction]

³¹ *Témoignages*, 22 novembre 2010.

l'époque étaient tous des garçons³². Signe de l'appui du gouvernement afghan à l'égard des efforts déployés pour accroître le niveau de scolarisation dans le pays, le Plan d'action national pour les femmes afghanes (NAPWA) de 10 ans (2008-2018) prévoit augmenter de 50 % le nombre de filles inscrites à l'école à tous les niveaux et réduire le taux d'analphabétisme de moitié.

Ces objectifs restent encore à atteindre. Le taux d'alphanumerisation global dans le pays est évalué à 36 % chez les hommes et 18 % chez les femmes³³. Comme l'a dit au comité Lauryn Oates, « [I]les Afghanes utilisent la cécité comme métaphore pour l'analphabétisme. C'est un handicap qui paralyse les femmes, les confine au silence et les écarte de la vie publique³⁴. » Bien des défis subsistent, notamment les attentats contre les écoles et les écoliers, qui visent en majeure partie les filles, et les contraintes au chapitre de l'infrastructure scolaire, des enseignants formés et des manuels scolaires adéquats. Malgré ces difficultés, les raisons pour mettre l'accent sur l'éducation sont nombreuses. L'accès des hommes et des femmes à l'information et l'existence de moyens pour acquérir des connaissances sont essentiels à un plus grand développement social et économique.

L'alphanumerisation est aussi particulièrement importante parce qu'elle fait contrepoids à la désinformation et à l'intimidation. Une personne capable de se procurer elle-même l'information peut, par exemple, se faire elle-même une idée des obligations que lui impose l'islam, plutôt que de s'en remettre à l'interprétation d'autrui, par exemple celle des talibans. L'éducation est aussi un élément important de toute stratégie efficace en matière de sécurité. Pour les jeunes Afghans pauvres, l'éducation soutenue par les bailleurs de fonds étrangers constitue une solution de rechange aux écoles coraniques, ou madrasas, qui dans bien des cas enseignent l'intolérance. C'est aussi une solution de rechange pour ceux qui seraient tentés de joindre les rangs des insurgés. De plus, les hommes et les jeunes garçons scolarisés sont plus susceptibles de soutenir les droits des femmes et de chercher des moyens non violents de résoudre les conflits.

Plusieurs témoins sont d'avis que l'enseignement primaire devrait relever principalement de petites écoles communautaires. Ils estiment de plus qu'il faudrait dès le départ favoriser l'adhésion des

³² *Afghan Update: The Education for All Edition*, été 2010, n° 23,

<http://unama.unmissions.org/LinkClick.aspx?link=Afghan+Update/AU+Education+English+No.+23.pdf&tabid=1741&midx=3608>.

³³ Brookings Institution, *Afghanistan Index: Tracking Variables of Reconstruction and Security in Post-9/11 Afghanistan*, 20 septembre 2010.

³⁴ *Témoignages*, 22 novembre 2010.

collectivités locales à ces écoles. Les collectivités qui participent au développement de leurs écoles et qui sentent qu'elles y ont un intérêt sont plus susceptibles de les protéger contre les insurgés. Le comité a appris que les familles ne sont pas toujours contre l'idée d'envoyer leurs enfants à l'école; ce sont plutôt des « tabous culturels très subtils » liés, par exemple, au fait que les filles fréquentent des écoles qui n'ont pas de murs ou doivent se déplacer seules pour aller à l'école dans les grandes villes, qui font qu'elles s'y opposent³⁵.

Le comité s'est fait dire que la plupart des bailleurs de fonds étrangers privilégient actuellement l'enseignement primaire. Même si c'est là un secteur important qui mérite une attention constante, le Canada a l'occasion de combler un vide en se faisant de l'enseignement secondaire et postsecondaire en Afghanistan une priorité. Depuis 2002, après la chute du régime des talibans, de nombreux enfants ont commencé l'école ou y sont retournés et ils sont maintenant sur le point de terminer leurs études primaires. Cette cohorte d'élèves pourrait devenir un facteur explosif au sein de la société afghane, si la désillusion causée par l'absence d'établissements où poursuivre leurs études et de parfaire leurs compétences devient trop forte. Le Canada peut jouer un rôle important à cet égard en finançant la construction de nouveaux établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire et l'agrandissement de ceux qui existent. À ce sujet, voici ce qu'a écrit Mme Sima Samar dans son mémoire au comité :

Si on offrait à ces diplômés la possibilité de faire des études postsecondaires et supérieures, on aurait des enseignantes qui pourraient retourner dans leur milieu et enseigner à des filles. Ce cycle permettrait d'apporter des changements sociaux beaucoup plus profonds³⁶.

En fait, il y a une corrélation directe entre la qualité et la disponibilité des enseignants et le succès du système d'éducation dans son ensemble, en particulier lorsqu'on tient compte du fait que dans bien des collectivités, les coutumes locales exigent que ce soit des femmes qui enseignent aux filles. Comme l'a souligné Kevin McCort de CARE Canada lors de sa comparution devant le comité, les familles afghanes doivent sentir que leur vie sera différente si elles envoient leurs enfants à l'école :

Si on veut que les parents acceptent d'envoyer leur fille à l'école plutôt que de l'envoyer chercher du bois de chauffage ou de l'eau ou surveiller le troupeau, ils doivent savoir que ce qu'elle apprendra à l'école sera utile pour eux. Les résultats comptent à leurs yeux³⁷.

³⁵ Rachel Reid, *Témoignages*, 22 novembre 2010.

³⁶ Mémoire.

Le comité convient que des mesures s'imposent pour créer les éléments catalyseurs – des femmes qui ont la formation et les compétences voulues – capables de perpétuer ces résultats.

Il faut faire beaucoup pour accroître les chances d'accéder à l'enseignement supérieur, mais certaines priorités sont énoncées ici. Les femmes en région rurale, et plus particulièrement les femmes pachtounes, doivent faire l'objet d'une attention particulière, puisqu'elles ont souvent moins de possibilités de s'instruire en raison de l'éloignement, du coût et de leur éducation plus traditionnelle. La mise en place d'une infrastructure culturellement adaptée, comme des dortoirs séparés pour les filles et les garçons, s'impose pour que les filles, et en particulier les filles des régions rurales qui n'ont pas accès à de tels établissements à proximité de chez elles, puissent fréquenter des établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire. L'élaboration de programmes de formation pratique dans des domaines comme la médecine, les sciences et le génie, qui peuvent fournir le capital humain nécessaire pour reconstruire l'Afghanistan, doit être soutenue financièrement et doit bénéficier d'une aide technique de la part des établissements d'enseignement canadiens de renommée internationale. Enfin, le Canada doit s'associer au gouvernement afghan et aux autres États donateurs pour créer un programme de bourses d'études postsecondaires destiné à accroître la participation des femmes à l'enseignement supérieur. Mme Samar a indiqué au comité que ce mécanisme externe de soutien pourrait être profitable, étant donné que « les garçons ont toujours la préférence », lorsqu'il s'agit de partager les ressources familiales limitées.

En Afghanistan, le comité recommande que le gouvernement du Canada:

- 9. Continue à consacrer des ressources considérables à l'alphabétisation des femmes et des filles, en particulier dans les régions rurales.**
- 10. Fasse en sorte que l'approche adoptée à l'égard de l'enseignement primaire privilégie la l'adhésion locale et repose sur de petites écoles communautaires.**
- 11. Accorde la priorité à l'enseignement secondaire et postsecondaire et veille à ce que les besoins des femmes et des filles des régions rurales soient satisfaits, qu'une infrastructure culturellement adaptée soit en place et que l'acquisition des connaissances pratiques nécessaires pour bâtir le capital humain des femmes, comme des connaissances en médecine, en sciences et en génie, soit prioritaire.**

³⁷ *Témoignages*, 15 novembre 2010.

12. De concert avec le gouvernement afghan et d'autres États donateurs, crée un programme de bourses pour permettre aux femmes de fréquenter des établissements d'enseignement postsecondaire, où des places devront expressément être réservées aux jeunes filles issues de régions rurales.

E. Le développement local à petite échelle devrait être une priorité dans la mesure du possible

Enfin, en guise d'observation générale, le comité croit que pour améliorer la situation des femmes à long terme, il faut promouvoir autant que possible les projets de développement social et économique initiés et soutenus par les collectivités afghanes elles-mêmes. Le bon fonctionnement des économies locales peut aussi contribuer à promouvoir la sécurité en offrant une solution de rechange viable aux forces rebelles et en générant des activités économiques connexes.

Comme l'a dit Lauryn Oates au comité :

[a]u fil des ans, j'ai vu à la fois d'extraordinaires histoires de réussite – dans le domaine du développement – et des échecs cuisants, et j'ai constaté que, le plus souvent, ce sont les petits projets qui réussissent le mieux, et qu'un projet qui est doté par exemple d'un budget de moins de 50 000 \$ entraînera les plus grandes répercussions³⁸.

La première étape consiste à allouer l'aide au développement en fonction des besoins, des priorités, des idées et du point de vue des femmes. De cette façon, les projets seront réellement adaptés à la demande et les collectivités locales développeront un sentiment d'être partie prenante au développement, et cela fera en sorte qu'elles auront plus à cœur de protéger le projet contre les attaques des insurgés et de le mener à bien. Le partage des coûts avec les collectivités est une autre façon de gagner leur appui et d'évaluer leur réel intérêt à l'égard d'un projet.

Les consultations locales sont particulièrement importantes pour assurer la pertinence des programmes destinés aux collectivités rurales, un milieu où le contexte est très différent de ce à quoi sont habitués les bailleurs de fonds et les travailleurs humanitaires occidentaux. Comme l'a affirmé Sarah Smiles Persinger : « Certes, on entend souvent dire qu'on en fait pas assez pour les femmes des régions rurales. Ce sont les élites des régions urbaines qui ont été les principaux bénéficiaires des

³⁸ *Témoignages*, 22 novembre 2010.

initiatives d'autonomisation des femmes³⁹. » James Melanson, directeur général du Groupe de travail sur l'Afghanistan et fonctionnaire de l'Agence canadienne de développement international (l'ACDI), a confirmé au comité que son travail avec les acteurs locaux progressistes s'est avéré très efficace.

La mise à contribution des ressources locales, en Afghanistan et au sein de collectivités précises, aidera à relever les défis qui se posent aux intervenants de l'extérieur qui n'ont peut-être pas toujours les compétences linguistiques ou les connaissances des coutumes locales nécessaires pour être efficaces. À titre d'exemple, Lauryn Oates a parlé au comité d'une bibliothèque communautaire que son organisme a aidée à financer. Dans ce cas précis, le bénévole local responsable avait dépensé une partie du budget de livres pour acheter des ouvrages religieux qui, de l'avis de Mme Oates, étaient trop complexes pour que la plupart des gens de la collectivité puissent les lire. Toutefois, lorsque les dirigeants religieux locaux sont venus à la bibliothèque et qu'ils ont vu les livres en question, ils ont été rassurés. À la mosquée, ils ont ensuite fait la promotion de la bibliothèque en affirmant que tous les bons musulmans avaient l'obligation de la fréquenter. Le bénévole avait compris ce qu'il fallait faire pour que sa collectivité accepte la nouvelle institution et il est rare que des travailleurs en développement international puissent en faire autant.

Les pachtounes forment le plus important groupe ethnique du pays, et les talibans en sont majoritairement issus. Aussi, sous le régime des talibans, les femmes pachtounes sont en proie à l'oppression et sont privées de leurs droits fondamentaux.

Comme le Canada prolonge sa mission en Afghanistan, il est important de se rappeler que ce sont les femmes pachtounes qui sont présentes tous les jours sur la ligne de front, ce dont le gouvernement afghan et ses alliés font souvent abstraction.

Le Canada a contribué considérablement à la vie des femmes en Afghanistan, et comme sa mission doit se poursuivre, il faut veiller à ce que les progrès réalisés par les femmes afghanes au cours de la dernière décennie ne disparaissent pas avec le retrait des troupes étrangères.

Des témoins ont aussi dit au comité qu'il importe que les hommes et les garçons, en particulier dans les collectivités pachtounes, se sentent parties prenantes pour que les projets visant les droits des femmes aient du succès. Ce travail de sensibilisation doit être fait pour que les dirigeants des

³⁹ *Ibid.*

collectivités et les chefs de famille soient au courant de ce que font les femmes de leur collectivité. De cette façon, les hommes ne risquent pas de se sentir exclus ou de mal interpréter l'objectif d'un projet. À leur tour, les hommes de la collectivité seront plus enclins à permettre aux femmes de leur famille de participer à des projets locaux et de se prévaloir des nouveaux services.

- 13. Le comité recommande que le gouvernement du Canada s'attarde particulièrement aux femmes pachtounes au moment d'examiner les recommandations formulées dans le présent rapport.**
- 14. Le comité recommande que, dans le cadre de son aide au développement social et économique en Afghanistan, le gouvernement du Canada accorde la priorité aux projets locaux à petite échelle qui respectent la volonté des principaux intéressés.**

WITNESSES

Swimming Canada:

Mark Haato, Chief Operating Officer.

Athletics Canada:

Ozzie Sawicki, Para-Athletics Head Coach.

Canadian Blind Sports Association:

Jane Blaine, Executive Director (by video conference).

TÉMOINS

Natation Canada :

Mark Haato, chef des opérations.

Athlétisme Canada :

Ozzie Sawicki, entraîneur-chef du para-athlétisme.

Association canadienne des sports pour aveugles :

Jane Blaine, directrice exécutive (par vidéoconférence).